

Edition quotidienne	
CANADA	8.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Montréal, mer. 23 avril 1930

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: - - Harbour 1243

Rédaction: - - Harbour 3679

Gérat: - - Harbour 4897

La tâche du nouveau comité exécutif

Le conseil municipal a ratifié, hier après-midi, le vote populaire du 7 avril. Le maire a, selon sa propre expression, un comité exécutif de son choix. Comme pour souligner sa victoire, deux partisans de l'ancienne administration ont proposé, en amendement à la proposition principale nommant MM. Bray, Fortin, Savignac, Mathieu et Weldon membres de cet exécutif, de substituer le nom de M. Drummond à celui de M. Weldon. La proposition, ultime manœuvre de l'ancienne administration pour tenter de diviser les forces du maire, a été rejetée par un vote de 23 à 12, soit par une majorité de 11. Ainsi a été brisée, si brutalement ce bâton dans les rues du char du triomphateur, que dès lors toute opposition a cessé. Et la liste du maire a été adoptée par un vote de 28 contre 9.

Il s'agissait d'être le président de l'exécutif qui est, de fait sinon de droit, gérant de la ville de Montréal.

M. Bray fut mis en nomination. Il l'emporta par un vote de 28 contre 7. C'est-à-dire qu'il rallia et obtint une voix de plus que l'ensemble de ses collègues.

C'est une victoire personnelle d'autant plus significative pour l'échevin de Saint-Henri que sa candidature à l'exécutif avait soulevé des protestations, dès avant les élections. Ces protestations ne correspondaient pas, de toute évidence, au sentiment populaire. Dans son élection de Saint-Henri, il a fait perdre son dépôt à un homme qui avait l'appui entier et ouvert du député fédéral du comté et d'un ministre de l'administration provinciale. C'est la plus formidable victoire que l'on puisse mettre au crédit d'un échevin, étant donné la qualité de ses adversaires, dans la dernière élection.

Enfin, nous venons de le voir, soumis, hier, au jugement de ses pairs, M. Bray a obtenu un vote supérieur à celui du reste de la liste, bien que ce fut contre lui surtout que se soit concentrée l'opposition à la liste du maire.

Bien en selle, souhaitons qu'il use avec sagesse et discrétion de ses formidables pouvoirs, qu'il sache, contrairement à ce qui s'est fait jusqu'ici, associer ses collègues à sa tâche et tenir compte de leurs avis.

L'exécutif, dans l'ensemble, est assez bien constitué, en effet. La nomination de M. Mathieu est une concession à la classe laborieuse. C'est d'ailleurs un retour à une pratique qui faillit passer en tradition. Le bureau des commissaires de 1910 à 1918 compta un représentant ouvrier parmi ses membres, M. Ainey. A cette époque, celui-ci représentait les syndicats internationaux, les seuls qui eussent quelque prestige. Désormais la situation est changée. Le représentant des ouvriers ne doit être le porte-parole d'aucune union ou d'aucun syndicat en particulier, mais de tous les travailleurs manuels.

Certains amis du gouvernement de Québec ne manquent pas de pousser des cris à la nomination de M. Mathieu et de parler de démagogie. Les ouvriers dans le ministère de Québec sont représentés par un robin; mais le gouvernement de sir Lomer Gouin, quand il nomma cinq libéraux notoires pour administrer la ville de Montréal, en 1918, eut le soin de mettre parmi eux un ouvrier, M. Verville.

MM. Fortin et Savignac sont des professionnels qui jouissent d'une excellente réputation. Ils peuvent être d'un très efficace concours au chef de l'exécutif. Quant à M. Weldon, il a une très grande expérience des affaires. Peu de gens regretteront qu'il ait été appelé à remplacer dans l'exécutif le doyen du conseil, puisque celui-ci, malgré son long séjour à l'hôtel de ville, n'avait pas songé, par courtoisie pour la majorité, à se donner la peine d'apprendre le français.

Voilà donc l'administration formée, sans heurt, sans difficulté. Le succès du maire a aplani les voies. Il a lui-même désigné l'exécutif; il assume la pleine responsabilité des actes de celui-ci. La situation est nette. Les électeurs seront enchantés de savoir à qui ils ont affaire. On a dit que la politique entrât à l'hôtel de ville avec la nouvelle administration. Ce n'est pas vrai. Elle y a toujours régné, de tout temps. On a vu même avec le bureau des commissaires nommés une administration sous le contrôle positif du gouvernement de Québec. Cette fois, la situation a sur l'ancienne l'avantage de la clarté. On sait que le chef de l'opposition est en même temps le maître de l'administration de Montréal. Les contribuables de Montréal ont double occasion de lui manifester leur contentement ou leur mécontentement. A double mandat correspond double contrôle. Il nous semble que c'est une garantie supplémentaire, la probabilité que le maire se montrera doublement vigilant, doublement prudent.

Nous n'avons pas tout condamné, loin de là, dans l'ancienne administration. Nous avons loué, sans marchander, les progrès accomplis par l'hygiène sous M. Desroches. C'est là la bonne voie. Formons le vœu que la nouvelle administration se distingue également par son souci de l'hygiène comme elle s'y est engagée. Nous croyons qu'elle ferait sur la population une excellente impression et un bon accueil de joyeux avènement si elle débutait en réalisant la propreté dominicale que nous avons vainement réclamée jusqu'ici et qui, pourtant, nous semble essentielle. S'il est un jour de la semaine où la ville doit être propre, c'est le dimanche. Or, c'est, en fait, le seul jour où les rues ne sont ni nettoyées ni arrosées. Le samedi soir, épiceries, bouchers, livreurs de tous genres couvrent la chaussée des débris de colis et des factures inutiles. Toute la journée du dimanche, ces papiers, auxquels s'ajoutent des milliers de boîtes de cigarettes, couvrent les rues d'une repoussante litière. Il faut absolument que le nettoyage se fasse le samedi soir vers minuit ou tôt le dimanche matin. Nous sommes sûr que les autorités ecclésiastiques ne pourraient qu'approuver un travail dominical (si on devait travailler le dimanche) qui a pour fin la gloire de Dieu. Il est, en effet, doublement révoltant que le jour du Seigneur soit le jour de la suprême négligence et de la malpropreté suprême. Ici les intérêts de l'hygiène, le bon renom de la ville auprès des touristes, plus nombreux ce jour-là, s'accordent avec l'hommage qui doit être rendu au Créateur. Pour la Fête-Dieu, on nettoie partout et très bien; que tous les dimanches soient désormais des fêtes-Dieu!

Nous n'avons pas, aujourd'hui, l'espace voulu pour traiter des différents problèmes municipaux. Rappelons donc simplement que la politique de la nouvelle administration doit être d'achever, de terminer avant d'entreprendre. Pas de boulevard Crémazie, inutile avant dix ans au moins, mais l'achèvement de la rue Sherbrooke, mais l'élargissement de la rue Notre-Dame. Pas d'achat de terrains pour des parcs nouveaux et qui resteront des années en friche, mais l'utilisation des parcs déjà achetés. Enfin, pour que la ville n'y perde pas des millions et pour que les chômeurs soient sauvés de la faim, le règlement, le plus tôt possible, des difficultés avec le C. N. R. M. Bray a réclamé la suspension des travaux au sud-ouest. Son opposition aux plans du C. N. R. a été approuvée par la popu-

lation, on ne peut le contester; mais que les négociations soient entreprises immédiatement et menées rondement afin que l'on ne perde pas, pendant un nouvel hiver qui pourrait être aussi dur que le dernier, le million mensuel que représente l'exécution des travaux.

Enfin, nous croyons utile, pour que nos lecteurs puissent savoir ce que l'on peut attendre de la nouvelle administration, de publier ici le résumé du programme du maire (c'est un résumé qui ne touche pas, loin de là, à toutes les questions qu'il a traitées pendant sa campagne) :

- Plus d'argent pour la santé publique.
- Enquête impartiale sur les profits réels de la Montreal Water Co.
- Règlements de trafic plus modernes et plus de sécurité pour les piétons.
- Autonomie complète de Montréal.
- Part équitable, pour la Cité, des taxes payées par ses contribuables.
- Un meilleur service de tramways à meilleur compte.
- Terrains de jeux plus nombreux.
- Utilisation, en attendant, des cours des écoles dans les endroits où les terrains de jeux manquent.
- Voies souterraines au lieu de voies élevées.
- Incinérateurs au lieu de dépotoirs.
- Augmentation de l'effectif de la police et des pompiers.

Si le maire s'applique à la réalisation de ce programme, par l'entremise de l'exécutif, dont il a pris la responsabilité, la population lui en tiendra compte et sa popularité, si énorme soit-elle, ne connaîtra pas de brusque déclin.

Louis DUPIRE

Chronique

Portraits

Machin fut jadis un des nouvelles les plus connus de Montréal. Pendant une vingtaine d'années, on le vit partout, représentant un quotidien répandu et qui faisait flic de tout bois. Aux incendies, aux conférences, aux assemblées politiques, à l'hôtel de ville, à la Cour de police, aux exécutions capitales, aux fêtes d'églises, aux noces d'or, à l'arrivée du premier paquebot dans le port de Montréal, aux réceptions consulaires, aux funérailles de Pierre, de Jean, de Jacques, de Sam, de John et de Peter, Machin était toujours aux premiers rangs. Il attrapa des coups, se vit offrir des consommations, de l'argent, du poing sous le nez, des fleurs et des oeufs pourris. Après vingt ans de ce dur métier, où il se fit plus souvent qu'il ne sonna le glas par son chef de service un matin, et le lendemain, s'entendit dire : "C'était un fameux scoop que tu as eu hier après-midi", Machin quitta le journal pour les affaires. Il y a si bien réussi que ses anciens camarades le voient conduire, dans les rues encombrées, une automobile à huit cylindres, toujours impeccablement tenue et qui manque l'écraser dix fois le mois. Quand il les reconnaît, il arrête le long du trottoir, les fait monter et les conduit où ils vont.

Hier, Machin était en veine de réminiscences. Il avait, sur le siège de son automobile, des journaux qui sentaient encore l'encre. Il ne fait pas de copie, mais il en lit et il a gardé le goût du papier tout frais sorti des presses. Nous allions en dehors de la ville, sur des chemins déserts, entre des champs d'arbres où commencent de pointer des bourgeois frileux. Machin me tint ces propos, tandis que nous filions le long d'une rivière aux eaux grises :

"Ce que j'en ai vu, des portraits de tout genre dans les journaux de mon temps! Je me rappelle qu'un soir, en ouvrant le journal, je vis, sous un titre qui attirait tout de suite mon attention, la photo d'un homme dont j'avais entendu de mes oreilles la condamnation, en cour, à quatorze ans de pénitencier, pour avoir corrompu des jeunes gens. Or dans la longue biographie insérée sous la photo, on disait que cet homme, "après avoir passé quatre ans aux Etats-Unis à pratiquer son métier pour s'y perfectionner", venait d'ouvrir un nouvel atelier à Montréal. Son métier? Il n'avait pu le perfectionner au pénitencier d'où il était sorti depuis peu, puisque c'est un de ces métiers qui ne s'apprennent ni se pratiquent dans les bagues. Il avait été, je le suis ensuite, commis aux écritures, tandis qu'il était à l'ombre... Impossible de ne pas le reconnaître. Il avait transposé ses initiales, altéré quelque peu son nom de famille, mais c'était bien le même bonhomme que j'avais entendu dénoncer par le juge puis condamner au pénitencier pour crime infamant. J'entrai dans son atelier un jour, sous un prétexte quelconque. Je lui parlai. Il ne me connaissait pas; mais je le reconnus bien à sa voix enrouée, à son regard trouble derrière le lorgnon orné d'un large ruban, aux plis de sa bouche sensuelle. Un peu plus tard, je revais sa photo. Il avait été élu président d'une association quelconque, où l'on ignorait son passé. Les gens ont la mémoire si courte, l'individu a tant d'audace... Je retrouvai encore cette même photo dans mon ancien journal, tous les deux mois à peu près, sous un prétexte ou un autre. Voilà un singulier voisinage pour les honnêtes gens qui y laissent un peu publier la leur à tout propos."

"Une autre fois, je défilé mon journal et je tombe en arrêt devant une grande photo, sur deux colonnes, sous la rubrique: Nos visiteurs. Cette face aux pommettes saillantes, au double menton, aux petits yeux durs, cette fausse élégance, je reconnus cela tout de suite. Cette vilaineuse, c'était un ancien-

ne pensionnaire du pénitencier des femmes. Arrêtée pour avoir exercé un métier sans nom et pour avoir participé à l'enlèvement de deux jeunes filles, — elle était mêlée à une affaire de traite des blanches, — elle avait dû, en sortant du pénitencier, passer aux Etats-Unis. Elle en revenait après quelques années dans l'obscurité, et elle était allée rendre visite, tout inconsciemment, au journal même qui, quinze ans plus tôt, avait publié les détails complets de son arrestation et de son procès, avec éclat. Autre beau voisinage, pour ces belles dames ou ces toutes jeunes filles qui ne se tiennent pas de joie de voir enfin leur photo dans ce même quotidien."

Machin continua sur ce ton ses réminiscences. Il me cita vingt autres exemples de publication analogue de photos d'anciens forçats, qu'il avait tous vus en cour de justice, au banc des accusés et qui, leurs années de prison faites, reparessaient dans la société sans la moindre honte, même avec fanfaronnerie, en commençant par courtoisie la publicité. Nous parlâmes de l'ancienne rivalité de deux quotidiens qui, jadis, dans leur rubrique mondaine, commencèrent de publier des photos féminines sur deux, puis trois, puis quatre colonnes, jusqu'au jour où madame X. obtint que la sienne parût le même soir dans les deux quotidiens, sur huit colonnes, — elle n'avait prévenu aucune des rédactrices qu'elle avait donné la même photo aux deux rivaux.

Comme nous revenions à la ville, nous croisions une curieuse automobile, toute fermée, grande et qui portait sur les deux côtés, bien en une, un écusson, tandis que derrière le chauffeur, il y avait un grillage d'acier, tout comme à une cage.

"L'auto de la prison de Bordeaux. Je te gage que là-dedans ils font mettre leur portrait dans les journaux et qu'ils auront encore quand ils rependront de là", dit Machin. "N'importe: le goût de la publicité, comme la politique, fait d'étranges compagnons de lit, ainsi que dit le proverbe anglais. Grandes dames et filles tout court, hommes d'affaires honnêtes et repris de justice... Qu'est-ce que la venue! C'est un des maux de l'époque, que cette débauche de notoriété!"

Max LANGLET

Bloc-notes

Le bout et le reste de l'oreille

On organise pour demain l'avant-midi, à l'hôtel de ville, une grande manifestation dite des sans-travail. Que le problème du chômage soit pénible, qu'il faille chercher tous les moyens de l'atténuer dans la pleine mesure du possible, aucun homme intelligent et pourvu d'un peu de coeur et d'esprit chrétien, ne le voudra contester.

Mais il est trop clair que la question du chômage n'est pas la seule, bien au contraire, qui occupe les meneurs qui organisent la manifestation de demain.

Ceux qui en pourraient douter n'auront pas à s'éclaircir là-dessus qu'à lire ces quelques lignes d'une circulaire répandue un peu partout actuellement à Montréal :

Le chômage n'est pas une question de quelques mois, mais une question qui durera aussi longtemps que la classe capitaliste existera. Le chômage est un produit inévitable de la classe capitaliste. La classe capitaliste parce qu'elle est incapable de trouver de nouveaux marchés pour vendre ce qu'elle a volé à la classe ouvrière, et que la classe ouvrière ne peut pas racheter ces produits, cela amène une surproduction, la fermeture des usines et le chômage. Seulement par le renversement de la classe capitaliste et l'établissement d'un gouvernement ouvrier et paysan

La Canonisation des Martyrs Canadiens fixée au 29 juin

que l'on éliminera le chômage et l'exploitation des ouvriers.

Les ouvriers de la Russie soviétique ont montré aux ouvriers du monde la façon d'abolir la classe capitaliste et son chômage en construisant une société ouvrière.

Et si les lecteurs ont besoin de quelque chose de plus, ils pourront constater que la dernière exhortation formulée par le "Comité des chômeurs de Montréal", se lit ainsi :

DEFENDEZ LE GOUVERNEMENT OUVRIER DE LA RUSSIE DES SOVIETS.

Ceci est assez clair!

Une circulaire au miméographe, qui prétend, sous la signature cette fois de la "Ligue des Sans-Travail de Montréal", formuler les demandes des chômeurs, ne parle point de la Russie des Soviets, mais elle contient un article qui donne à penser que ses rédacteurs ne sont pas tous du pays. On y lit, en effet: "Défense de persécuter ou de déporter des ouvriers parce qu'ils sont nés à l'étranger."

Il n'y a qu'à regarder les ouvriers qui travaillent à Montréal pour constater qu'il ne s'exerce guère de persécution ici contre les ouvriers nés à l'étranger. Certains peuvent être victimes des lois destinées à protéger le travail canadien, certains peuvent être déportés comme indésirables: ce n'est pas la suppression de ces pratiques qui améliorerait la situation des chômeurs.

L'objectif

D'ailleurs, la circulaire au miméographe, tout comme l'imprimée, démontre que les meneurs de l'entreprise cherchent moins la solution d'une difficulté immédiate que la propagation d'un programme de politique économique. Autrement, ils réclameraient surtout du travail, tandis que le deuxième article de leur programme comporte, par exemple, la "journée de 7 heures et la semaine de 5 jours", avec cette stipulation: "Il doit être établi par le gouvernement fédéral une loi pour la journée de 7 heures et la semaine de 5 jours pour toutes les industries privées et fédérales. Six heures par jour pour les mineurs, chemins de fer et autres travaux dangereux et malsains. Abolition de l'over time."

On n'envisage pas le cas des cultivateurs, on soulève de la sorte un problème d'une extrême gravité et complexité, et dont la solution ne relève point de l'hôtel de ville, auquel l'on annonce pourtant que l'on présentera ce programme. Preuve nouvelle que c'est de la propagande que l'on entend faire, plutôt que de travailler à la solution du problème immédiat.

Les bons ouvriers de chez nous feront évidemment mieux de rechercher par d'autres voies, plus saines et plus sensées, la solution de cette grave question du chômage.

Le cas de la Gazette

Le cas de la Gazette, que nous signalions hier dans notre article sur M. Houde, est plus grave encore que nous l'indiquions.

Ce n'est pas le dernier paragraphe de la déclaration de M. Houde que la Gazette a supprimé; c'est, à l'intérieur de ce paragraphe, la seule phrase: "Je ne veux pas plus du rôle de M. Anderson de la Saskatchewan que de celui de M. Norris du Manitoba." La disparition de ces deux lignes, que rien ne permettait de présumer, modifiait profondément la portée de la déclaration.

Si c'est un accident, c'est l'un des plus graves qui se soient produits dans ce domaine depuis longtemps. Si c'est une chose voulue, c'est l'un des procédés les plus indécents, pour employer un terme poli, qu'on ait aussi vus depuis bien longtemps.

Un texte

On nous demande de publier la lettre de M. Houde à laquelle nous faisons allusion hier. En voici l'essentiel (la lettre, datée du 12 mars, accompagnée d'une souscription à l'Evangéline, qui est, comme l'on sait, à préparer sa publication quotidienne):

Le superbe effort de ces héros comptabilisés pour la création d'un journal quotidien, qui fera entendre leur voix de façon plus efficace qu'un hebdomadaire, est sûrement digne du plus grand intérêt. Au moment où les nôtres appréhendent les efforts apparemment dirigés contre eux, dans certaines provinces du pays, je crois de mon devoir de contribuer à soutenir une cause qui pourrait subvertir les mêmes assauts, si précaution n'était prise pour augmenter l'influence du groupe acadien.

Il n'est pas téméraire de présu-

O. H.

CITE VATICANE, 23. (Presse associée, au "Devoir")—Un communiqué du Vatican annonce que la canonisation des huit Martyrs canadiens, massacrés par les Indiens aux premiers jours de la Nouvelle-France, est définitivement fixée au dimanche 29 juin, fête des SS. Pierre et Paul, jour de la clôture du jubilé papal.

Les nouveaux saints sont les Pères Isaac Jogues, Antoine Daniel, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, Noël Chabanel, le Frère René Goupil et le "donné" Jean de La Lande, tous Jésuites.

Le Service des Voyages du "Devoir", ainsi qu'il a été annoncé, organise un voyage en Europe à cette occasion où le Canada catholique et français sera à l'honneur d'une façon toute particulière. Le pèlerinage est sous le patronage officiel de S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur de Montréal, et la direction spirituelle de S. G. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

La radio

Il n'y a pas de problème technique

La Presse et les journaux hostiles à la nationalisation de la radio ont une singulière façon d'étudier le problème et de le débattre. Vous leur faites remarquer qu'il y a une question technique à considérer. On vous répond: "Il n'y a pas de question technique."

Réponse excellente, en ce qu'elle dispense de raison, de logique et de connaissances. Elle est surtout fort commode en cas de discussion, quand on ne sait pas le premier mot de son sujet. Récemment un journal disposait avec élégance du problème de l'hétérodyne, en disant qu'il n'existaient pas. Avec des raisonnements et des techniques de ce genre, on peut aller loin; et le fait que l'on utilise de pareils procédés de discussion en dit plus que tout le reste. Pourtant ce problème technique est simple en somme. Il doit y avoir même parmi les lecteurs de la Presse des gens assez intelligents pour comprendre et discuter ce qui suit :

Il faut pour assurer le service de radio sur toute la région habitée du Canada, des postes puissants. On pourrait établir quelques postes de 1 kilowatt, mais la portée de leur hétérodyne étant de 1800 milles, le nombre de ces petits postes sera quand même restreint (Nous parlons bien entendu de postes fonctionnant dans le même temps). En plus ces petits postes ne peuvent donner une bonne moyenne de bonne réception en été.

Si l'on a recours à des postes de 4 à 5 kilowatts, comme leur hétérodyne s'étend à plus de 3,000 milles, cela signifie qu'il ne peut pas y avoir plus de postes de 5 kilowatts qu'il y a de longueurs d'ondes disponibles. Mais ces postes de 5 kilowatts sont insuffisants pour couvrir toute la région habitée, et il faut recourir à des postes de 50 kilowatts.

Or, la Presse opérant des postes de 1 kilowatt, couvrant toute la région payante, avec des frais d'exploitation minimes, n'a jamais fait assez d'argent pour donner des programmes d'un intérêt soutenu. Actuellement, la Presse a un poste de 5 kilowatts, elle jouit d'un quasi-monopole, étant donné l'infériorité technique du poste de Marconi. Or, même avec le monopole de fait, la Presse ne peut donner des programmes intéressants dans une bonne moyenne. Que fera la Presse si elle doit opérer un poste de 50 kw., au coût d'un quart de million, exigeant des experts calés?

Voilà la question technique. Si cet argument ne vaut rien, pour quoi ne pas le démolir? Si le monsieur qui prétend qu'il n'y a pas de question technique, connaît son affaire, qu'il démolisse tout de suite cette argumentation. S'il ne connaît pas le premier mot de la question, que vient-il faire dans un débat pour proclamer qu'il n'y a pas de question technique?

En fait, la Presse en est réduite à solliciter la collaboration de ses lecteurs pour faire sa littérature contre le projet de la Commission Aird-Frison-Bowman. Cette correspondance offre un vif intérêt car elle démontre jusqu'à quel point on a faussé le rapport de la commissions, dans l'opinion publique. Le sens du rapport est dénaturé à un degré incroyable, avec une mauvaise foi qui tient de l'effronterie. Ainsi pas une lettre où l'on ne formule contre le gouvernement fédéral parce qu'il s'ennuierait de la radio pour faire sa publicité, contrôler les programmes, les discours, etc.

Or, si ces braves gens avaient pris la peine de lire le rapport de la Commission, ils constateraient tout de suite que le gouvernement fédéral, loin de s'annuler de nouveaux droits, en abandonne, mais les programmes seront sous le contrôle exclusif et absolu des provinces, mais ce rapport indique la seule solution intelligemment du conflit entre les droits du fédéral et du provincial, et le seul moyen de donner au Canada des programmes véritablement canadiens, pour contrebalancer l'américanisme développé

par le poste de radio de la Presse et consorts.

Et s'ils veulent réfléchir, ils constateront que l'initiative privée dans le domaine radiophonique conduit rapidement à l'américanisation de tout notre système de T. S. F., ou à l'alternative d'un monopole privé.

Nous croyons qu'il sera utile de reprendre l'étude du rapport de la Commission pour expliquer quelle est la situation.

Quelle était la situation lorsque la Commission royale a été créée? L'initiative privée si chère à la Presse, quand elle fait l'affaire de sa caisse, avait accompli tant de merveilles que tout l'Ouest était soulevé et inondait le ministère de la marine de protestations contre des compagnies d'initiative privée qui prêchaient la Bible à tour de bras, jour et nuit, à des auditeurs récalcitrants. En plus, de toutes les parties du pays montaient des protestations contre la médiocrité et l'américanisme des programmes.

M. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine, a cru devoir intervenir, sous la pression de ces représentations. Mais en homme sage et prudent qui tient à connaître la situation exacte et veut agir en toute connaissance de cause, il a pris une initiative excellente. Il a formé une commission chargée d'aller à l'étranger étudier les divers systèmes en usage, de visiter les provinces canadiennes, et d'indiquer le système le plus approprié à la mentalité et aux besoins de notre pays.

Il a choisi les commissaires en dehors de la politique, et de la façon la plus sérieuse; soit un président de banque, avec sir John Aird; le directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec et l'un de nos techniciens en électricité des plus distingués, dans M. Augustin Frigon; et enfin, un publiciste de renom, M. Charles A. Bowman, rédacteur du Citizens. De la sorte, le problème devait être étudié sous l'angle technique, financier et social.

Aussi M. Cardin peut-il revendiquer une bonne part du succès que la Commission a obtenu. Car c'est une des grandes qualités de l'homme public que de bien choisir ceux qui doivent renseigner et aviser le public.

Cette commission a employé plus de six mois à étudier le problème; elle a voyagé à l'étranger, consulté les plus grandes autorités de chaque pays, obtenu de première main une multitude de renseignements, contrôlé sur place le fonctionnement de tel ou tel régime, et cela du triple point de vue financier, technique et social. La Commission a visité tout le Canada, ville par ville, tenu des assemblées publiques où chacun pouvait aller exprimer son opinion, où la Presse a eu la chance de faire valoir ses arguments.

Tout homme qui ignore les principes techniques de la radio, mais qui a du bon sens commun, se dira qu'il y a probablement plus de chances de connaître la vérité avec ces trois hommes, indépendants de la politique et des intérêts particuliers, qui ont étudié le problème à fond et sous tous ses aspects, que de la trouver dans les énumérations de M. Pamphile Du Tremblay et de ses employés qui ont un intérêt financier considérable à maintenir le présent état de choses parce que cela paie. De là toute la campagne contre les conclusions du rapport technique Aird-Frison-Bowman.

MARC ONI

Qui succédera à Robert Bridges?

Londres, 23 (S.P.A.) — On parle beaucoup de Rudyard Kipling, un des écrivains anglais les mieux connus et les plus lus comme successeur de Robert Bridges, poète lauréat d'Angleterre, qui vient de mourir.

Les poètes lauréats sont choisis par les premiers ministres. Jusqu'à présent M. Ramsay MacDonald n'a fait aucune déclaration. Il n'en fera probablement pas avant les funérailles du docteur Bridges.

La Presse de Londres s'est livrée à beaucoup de conjectures sur la succession du docteur Robert Bridges. A part le nom de Rudyard Kipling, on a mentionné ceux de Walter de la Mare, Alfred Noyes, sir William Watson et sir Henry Newbolt.

Au conseil municipal

Le maire Houde et son groupe renversent l'administration Desroches

Tout se bâcle en vingt minutes et sans phrases — La foule a peine à trouver place dans la salle — M. Trépanier n'a pas de chance — M. Bray présidera le comité exécutif — Les autres membres sont : MM. Savignac, Fortin, Mathieu et Weldon — M. Biggar, président du conseil

M. Houde prend la responsabilité du nouveau régime — Le nouvel exécutif demande au C. N. R. de suspendre ses travaux

Vingt minutes après l'ouverture de la séance du conseil municipal, hier après-midi, le maire Camille Houde renversait l'administration Desroches et faisait élire son ministère municipal par 26 voix contre 9. L'exécution de l'ancien régime s'est faite sans discours et sans phrases. On n'attendait que les appels au vote suivis des oui et des non qui tombaient comme autant de coups de cône sur le trône de l'ancienne administration.

Le maire avait sa figure de bataille, la voix grave et brève, comme le général qui va engager la lutte décisive. Les tenants de l'administration Desroches sentirent tout de suite la bataille perdue, car le maire engageait le combat en homme sûr de ses moyens et de ses troupes.

L'échevin Trépanier posa dès le début une objection, mais elle avait été prévue par le maire, qui avait consulté auparavant le greffier, l'avocat en chef du contentieux et l'avocat conseil. M. Houde rejeta l'objection et d'un ton de défi ajouta : "Libre à qui de droit d'appeler au conseil de la décision du maire." Mais personne n'en appela.

Cette attitude résolue mit fin aux hésitations des échevins hésitants qui se rangèrent du côté de la nouvelle administration.

FOULE JOYEUSE

La séance d'hier avait attiré une foule énorme. Une heure avant l'ouverture officielle, la grande salle de réception et les galeries du premier étage étaient encombrées d'une foule joyeuse. Les couloirs attenants aux galeries de la salle du conseil étaient bloqués. A 3 heures.

Avis de décès

RIYARD — A Montréal, le 21 avril 1930, décédé à 37 ans, Mlle Eugénie Riyard, fille de feu Roch Riyard. Funérailles le 24 courant. Le convoi funéraire partira du No 4075 rue St-Antoine à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église de St-Henri où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis priés d'assister sans autre invitation.

FORTIN — A Montréal, le 22 avril 1930, décédé à 63 ans, 3 mois, Emile Cyphot, épouse de Léon Fortin, au numéro 1681 rue Stead. Avis des funérailles plus tard.

— Nécrologie —

ACHIM — A Montréal, le 20, à 60 ans, Henri Achim, époux de Cordelia Dion.

ARPIN — A Montréal, le 20, à l'âge de 40 ans, Georges Arpin, époux d'Alexina Foucher.

AUMONT — St-Esprit, le 22, à 32 ans, Emilienne Charbonneau, épouse de Rosario Aumont.

BEAUCHAMP — A Montréal, le 20, à 66 ans, Mme veuve Auguste Beauchamp, les trois fils de Lachin, en sa demeure 4154 Henri-Julien.

BRISBOIS — A Verdun, le 21, à 44 ans, Sarah Vervall, de St-Amour, épouse de Georges Brisbois.

CREPEAU — A Montréal, le 20, à 75 ans, Delvina Bloudeau, veuve de feu Calém Crepeau.

DAVIS — A Montréal, le 21, à 82 ans, Edouard Davis, époux de feu Eliacide Payette.

FITZSIMMONS — Le 22, à Albany, N.-Y., James FitzSimmons, époux de Nora Wright, de Montréal, et frère de Philip FitzSimmons, d'Albany, N.-Y.

GARREY — A Montréal, le 20, à 59 ans, M. Jos. Garreay, manufacturier de portes, chaises, époux de Poméla Binette.

JOHNSON — A l'Hôpital Général de Montréal, le 20, Frank-J. Johnson, époux d'Allice Lyons et fils de M. et Mme R. Georges Johnson.

LEVEILLE — A l'Hôpital Notre-Dame, le 21, à 14 ans, Marie-Anne Jumeau, fille de M. Omer Jumeau, de Repentigny.

LAFAMME — A Montréal, le 21, à 76 ans, M. Arthur Lafamme, époux de Lucienne Leroux.

LAMOREUX — A l'Hôpital du Sacré-Cœur, à Montréal, le 20, à 30 ans, Cécile Lamoreux, fille d'Adeline Birtz et de feu Wilfrid Lamoreux.

LAROCQUE — A l'Alfred, le 20, à 76 ans, Bridget O'Boyle, épouse de feu Barnabé Larocque, ancien marchand.

LEMERRE — A Montréal, le 22, à 71 ans, Pierre Lemerre, époux de feu Emma Morin.

LEVILLE — A Montréal, le 20, à 53 ans, Sophronie Grégoire, épouse de Victor Levell.

LIMOGES — A St-Fr de Sales, le 20, Irène Bigras, épouse de Théodine Limoges.

MASSEY — A Montréal, le 20, à 71 ans, Stanislas Massey, veuve de Cléophas Massey.

MEILLEUR — A Montréal, le 21, à 70 ans, Stanislas Meilleur, époux de Rose-Lima Marcotte.

PRAIRIE — A Chambly, le 20, à 61 ans, Henri Prairie, époux d'Albina Prairie.

PRIMEAU — A Verdun, à 21 ans, Jeanette Primeau, fille de Joseph Primeau, domicilié 3943 Wellington, Verdun.

SENECAL — A 70 ans, Mme veuve Simon Senechal, le 20 avril.

ST-GERMAIN — A Montréal, le 21, à 70 ans, Déla Belle, épouse de feu Cyrille St-Germain.

TASSE — A Montréal, le 20, à 72 ans, Emma Quenneville, veuve d'Ovide Tasse.

TROTIER — A Montréal, le 21, à 84 ans, Mme veuve J. Trotier.

TRUDEAU — A Ste-Julie de Verchères, le 22, à 77 ans, Jules Trudeau.

Charbonneau: MM. les échevins O'Connell, Rubenstein, Drummond, Lalonde, Hogan, Schubert, Bray, Holland, Dubreuil, Mathieu, Weldon, Fortin, Dupéré, Biggar, Lesage, Charbonneau, Lippens, Auger, Ricard, Dupuis, Gilday, Deguire, Demers, Seigler, Savignac, L'Archevêque et Lamarre.

Ont voté contre la motion: MM. les échevins Desroches, Quintal, Gabias, Trépanier, Lalancette, Angignon, Legault et Monette.

L'échevin Biggar propose alors que l'échevin Lesage soit nommé maire suppléant pour le prochain terme. La motion est adoptée à l'unanimité.

M. Lesage remercie en quelques mots et M. Bray demande au nouveau comité exécutif de se réunir aussitôt après la séance, et propose l'ajournement.

DISCOURS A LA FOULE

La séance finie, les échevins se sont congratulés. L'enthousiasme de la foule était si grand que les échevins du groupe Houde ont dû se rendre à la porte ouest de l'hôtel de ville, pour y faire des allocutions à la foule assemblée.

DECLARATION DE M. HOUDE

M. Houde a déclaré qu'il prenait la responsabilité de la nouvelle administration telle que formée, puis-que le comité exécutif avait été son choix. Il a fait appel à la population pour aider la nouvelle administration à faire le plus grand bien pour notre ville. Il déclare qu'il reverra bientôt ses auditeurs pour leur communiquer les noms de ceux qui ont volé la population depuis tant d'années.

Les échevins Bray, Charbonneau, Auger, L'Archevêque, Savignac et autres ont aussi prononcé des allocutions.

Le comité exécutif a tenu ensuite une courte réunion sous la présidence de l'échevin Bray. Il a adopté une résolution pour demander au C. N. R. de cesser ses travaux de Turcot à la Pointe-Saint-Charles, jusqu'à ce que le comité puisse conférer avec les autorités du chemin de fer.

M. BRAY FETE

Vers six heures et demie, un groupe de citoyens de Saint-Henri est venu chercher M. Allan Bray, le nouveau président du comité exécutif, pour lui faire une grande manifestation. Les autos ont défilé chez M. Bray, qui s'est terminée vers 8 heures.

Concours du roman canadien pour la jeunesse

PRIX DUCHARME: \$200.00 — ORGANISÉ PAR "LA RUCHE ECOLOGIQUE" AVEC L'APPUI DE "LA SAUVEGARDE"

1. En souvenir de son président-fondateur, la compagnie d'assurance par la vie La Sauvegarde vient de créer le PRIX DUCHARME d'une valeur de \$200.00, en faveur du meilleur roman canadien pour la jeunesse.

2. Le concours pour l'obtention de ce prix sera organisé par la revue La Ruche Écologique, 36, avenue Sterling, Montréal.

3. Sont admis à ce concours tous les écrivains de langue française habitant actuellement le Canada ou les États-Unis.

4. Ce roman devra être une œuvre inédite d'environ cinquante à soixante mille mots écrits pour la jeunesse canadienne.

5. L'épilogue principal du roman devra se passer au Canada ou dans une région des États-Unis habitée par les Canadiens français.

6. Les manuscrits devront être dactylographiés, écrits d'un seul côté de la page et signés seulement d'un pseudonyme. Une lettre cachetée portant à l'extérieur ce même pseudonyme, contiendra à l'intérieur le nom et l'adresse de l'auteur.

7. Le concours est ouvert par le présent avis. Il sera clos le premier août prochain avec le dernier courrier du soir.

8. Les manuscrits seront examinés par un jury composé du directeur de La Ruche Écologique, d'un délégué par le Président de La Sauvegarde et d'un troisième membre choisi conjointement par les deux premiers. La décision de ce jury est finale.

9. L'auteur du manuscrit prime recevra par l'intermédiaire de La Sauvegarde, la somme de \$200.00, prix du concours DUCHARME.

10. Le manuscrit primé devient la propriété de La Ruche Écologique qui le publiera en feuilleton dans le cours de l'année et l'exploitera ensuite à son gré.

11. Les manuscrits non primés seront retournés à leurs auteurs, pourvu que ceux-ci aient joint à leur adresse la somme de 25 sous en timbres-poste.

12. Les manuscrits devront être recommandés et adressés ainsi qu'il suit: "Concours de roman canadien pour le prix DUCHARME", LA RUCHE ECOLOGIQUE, 36, avenue Sterling, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241)

Docteurs, Consultez !!! ÉTABLISSEMENTS GAFFE, GALLOTT & PILON, 31, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X, Diathermies, Electrothérapie

GALLOTT & CIE, 54, Chemin Villon, Lyon (Rhône) Ultra-violet, infra-rouge, Lampes à ultrasons pour salles d'opérations et dentistes, Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux. Devins et catalogues sur demande. Service d'ingénieur électro-technicien et radiologiste.

Agence générale pour le Canada: Paul CARDINAUX D.S. "PRECISION FRANCAISE", 3158, St-Denis, MONTREAL, MA. 2337

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une adresse signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'électricité

M. le directeur,

A plusieurs reprises, ici-même, j'ai causé à mes compatriotes de la question des engrais synthétiques. Maintenant que je sais que l'on est à construire deux usines en Ontario et une usine en Colombie anglaise qui produiront bientôt des engrais tirés de l'air, je veux bien laisser à d'autres le soin de parler des avantages indiscutables de cette industrie pour un pays comme le nôtre.

D'ailleurs des chiffres officiels sur la richesse agricole et pécuniaire du pays qui ont placé la chimie au premier rang de leurs industries sont venus encore récemment confirmer ce que j'ai avancé alors. Le krach de novembre 1929 est venu, lui aussi, corroborer ce que j'avais dit sur la spéculation. Je tire le rideau là-dessus et je parle d'électricité, croyant que, quoique différemment peut-être, je pourrai être utile aux miens.

Depuis quelques années, en Canada, on parle beaucoup d'électricité. On cause de kilowatts, non par milliers, comme autrefois, mais par millions, même en dépit des nouvelles rapportées par les journaux nous disant que dans tels États, telles provinces de l'Amérique du nord, l'approvisionnement d'hydroélectricité fut déficient au point d'arrêter l'élan de la production manufacturière dans plusieurs villes.

En parlant de l'électricité, on parle de Québec bien des députés discutent sur l'électricité; les uns veulent distribuer l'électricité aux cultivateurs sans cependant formuler de plans ni donner de conseils pour arriver à la solution de ce problème; d'autres veulent la formation d'une commission hydro-électrique, sans dire que ce serait pour distribuer l'électricité à la campagne. Quand, cependant, on songe qu'en Ontario on veut construire 2,000 milles de nouvelles lignes pour desservir encore mieux qu'autrefois les cultivateurs, il est tout juste de croire que si l'on en arrive à avoir une Commission hydro-électrique de Québec, ce sera pour rendre la ferme plus attrayante et plus payante grâce à un service électrique complet. Bien des compagnies qui doivent acheter ou louer des pouvoirs d'eau, payer de gros salaires à un bureau de direction, payer la taxe sur les profits au fédéral, payer les différentes taxes municipales, scolaires, etc., payer à leurs actionnaires des dividendes voudront difficilement se charger de cette besogne, car elles craignent que le capital mis au service du cultivateur ne rapporte les gros revenus qu'un capital moindre rapporte dans les villes et dans les gros villages. Quand on voit certains compagnies refuser obstinément de donner le service électrique pour les moteurs à certain cultivateur de la province, alors qu'il demeure près d'un village et qu'on lui donne déjà le service de la lumière; quand on voit qu'un cultivateur de Québec dont la maison et les bâtiments sont situés à quelques pas de la ligne à haute tension d'une compagnie se fait demander \$300, pour avoir un secondaire ou un tertiaire près de ses bâtiments; quand une compagnie exige d'une petite municipalité \$5,000, pour lui donner le service électrique, on peut franchement se dire: jamais les cultivateurs québécois en général n'auront dans leurs demeures le plus grand bien-être moderne tant que l'on calculera le service rendu non en kilowatts vendus, mais en piastres reçues.

Si le gouvernement d'Ontario peut, aujourd'hui, dresser par toute la province les fils qui aident le cultivateur ontarien à tirer de sa terre tout le revenu qu'il est possible d'en tirer et à lui rendre la vie agréable sur la ferme, cela est dû au fait que les Ontariens ont exigé de leur gouvernement, il y a déjà longtemps de cela, la nationalisation du service électrique. Cette sage politique a permis au gouvernement de la province voisine de faire de gros profits sur l'électricité vendue au grand voisin du sud. Ces profits ont permis à l'Ontario de distribuer dans la province l'électricité à un prix très bas, de réduire de beaucoup les taxes notamment la taxe sur les automobiles.

Sous le rapport des chutes, nous aurons probablement la province la plus favorisée du Canada; cependant que sous le rapport de l'utilisation de l'électricité chez le cultivateur, notre province est loin d'être autant, et pourquoi? Parce que chez nous c'est la plus grande source de la richesse, la seule qui défiera la vieillesse et la mort, la seule où presque qui subsistera lorsque les forêts auront été incendiées et ruinées par les insectes ou enlevées pour l'utilisation industrielle, la seule qui subsistera lorsqu'il en restera trois pour aller chercher certains minéraux dans les entrailles de la terre, parce qu'elle aura, en bien des endroits, été produite plus au point de vue des revenus qu'elle rapportait qu'au point de vue de la généralisation du service.

On a souvent dit que l'étatisation des services publics faisait supporter aux peuples un rude fardeau de taxes. Cependant si l'on met les taxes payées pour ces services bien administrés en regard de l'extension de la généralisation, de l'uniformité du service reçu, l'on verra que l'étatisation est une bonne chose. En Europe, où ils sont nombreux les services publics nationalisés, j'ai constaté, pour ce qui a trait au transport par exemple, que l'on voyage à meilleur marché, plus confortablement et plus rapidement là où les services appartiennent à l'État généralement qu'ailleurs. La nationalisation permet l'électrification du rail, ce qui, considérant la chose au point de vue santé pour une ville et valorisation de la propriété urbaine, est d'un immense avantage. En Suisse, la traction est presque partout électrique; alors qu'en France, en Norvège, il y a des voies ferrées électrifiées de 4 à 500 milles de longueur. Au Japon, 90 p. c. de toutes les habitations du pays ont le service de l'électricité.

L. COUPAL, à Napierville, le 24 avril 1930.

(A suivre)

Vient de paraître

MARGES D'HISTOIRES (Tome III)

PAR M. L'ABBE OLIVIER MAURAU, P.S.S.

Ce volume, promis et impatientement attendu, vient de paraître à la Librairie d'Action canadienne-française, éditrice des deux tomes précédents. L'on se rappelle que les tomes I et II furent consacrés respectivement à l'Art au Canada et à l'histoire de Montréal. M. Olivier Maurau, P.S.S., a réservé le tome III pour la Compagnie de Saint-Sulpice dont il est l'un des membres les plus distingués au Canada.

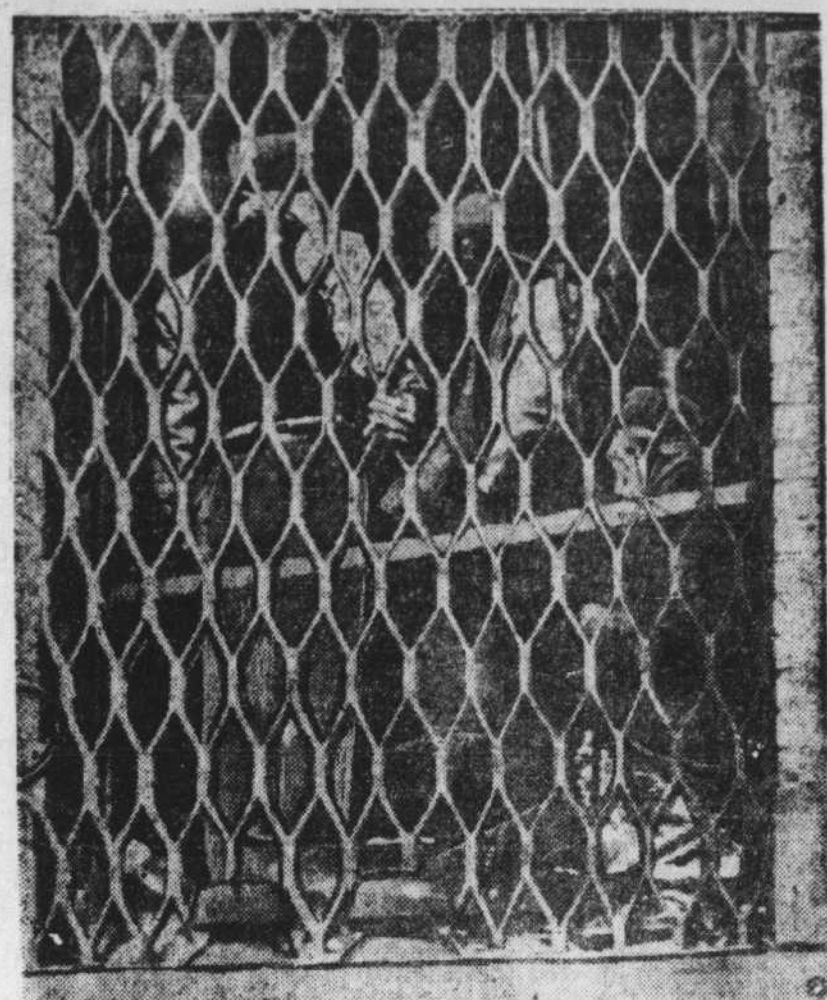
L'ouvrage révèle un esprit de probité qui s'harmonise facilement à l'admiration justifiable de l'auteur envers l'œuvre accomplie depuis le début de la colonie par les Sulpiciens. L'on n'y cherchera pas une synthèse complète des faits et gestes de cette puissante compagnie, ni les tableaux historiques reliés par une chaîne logique ou chronologique. L'auteur a simplement voulu dégager, croyons-nous, les événements les plus saillants qui ont fait étape dans l'évolution de la vie sulpicienne depuis bientôt trois siècles. Ce n'est pas non plus une histoire critique cherchant à analyser les causes ou les effets de certaines actions. L'auteur préfère la méthode monographique, se contentant de renseigner, de rappeler des faits sans s'attarder à les juger.

Quand et comment la compagnie de Saint-Sulpice s'établit-elle en Nouvelle-France? Quand et pourquoi fut construit le Fort des Messieurs? Qu'ont fait les Sulpiciens pour la diffusion des bons livres au Canada? Que peuvent bien contenir de précieux ou de mystérieux les volumes et les souterrains du vieux séminaire et de l'église Notre-Dame? Et les moulins du séminaire n'ont-ils pas eux aussi une histoire qui révèle des mœurs et coutumes particulières?

Voilà le premier effort de recherches dont M. Maurau nous fait profiter dans son langage simple et harmonieux, et avec un sens de curiosité affinée qui donne l'impression du romancier dont l'imagination se plaît à créer des fictions d'une vraisemblance telle qu'elle se confond avec la réalité rigoureuse.

Le second effort de l'auteur est consacré à mettre en relief l'œuvre apostolique des missionnaires sulpiciens. Tel est le dessein des chapitres intitulés: l'île aux Tourtes, Oka, l'Ontario, l'Acadie, Soré, le Sault-au-Récollet, Guillaume Vignal et Missionnaires sulpiciens de la Nouvelle-France et de ceux du Lac des Deux-Montagnes.

Bref, nous croyons que ce tome III, s'il n'offre pas l'intérêt général des deux précédents, l'emporte par sa documentation plus dense et sa



On aperçoit ici les prisonniers du pénitencier de l'Ohio essayant de secouer les grilles d'acier qui les retiennent dans des cellules en feu. Trois-cent dix-sept d'entre eux ont perdu la vie et plusieurs autres mourront vraisemblablement des blessures reçues au cours de l'incendie.

compétence mieux démontrée. Les Marges d'histoire (3 vol.), de M. Maurau constituent une documentation qui méritait de survivre et est destinée à rendre de précieux services à la génération montante. Avis aux éducateurs en quête de livres de prix canadiens.

Les trois volumes se vendent 1.00 chacun, 33.00 franco, au Service de Librairie du DEVOIR.

BUREAUX CHAISES CLASSEURS
J.A. Elder & Co
634 rue Notre-Dame Ouest Montréal

Votre FORD AURA LA SOUPLESSE SIX SI VOUS L'EQUIPEZ ET LA PUISSANCE D'UN SIX AVEC UN CARBURATEUR
15 A 30 % DE MILLES EN PLUS AU GALLON
— ESSAI — CONDITIONS — PRIX —
Tél. Harbour 2357 "PRECISION FRANCAISE" 3458, St-Denis - Montréal

Deuxième croisière organisée par LE DEVOIR
à **NEW-YORK**
par le fleuve, le golfe St-Laurent et l'Atlantique

RETOUR EN BATEAU

le long de la pittoresque vallée de l'HUDSON

et les lacs historiques GEORGES & CHAMPLAIN

Départ de Montréal, le samedi, 28 juin 1930 à bord du luxueux paquebot

"ARCADIAN"

De la ligne Royal Mail

Retour le lundi, 7 juillet, par le DELAWARE & HUDSON
Prolongation à volonté.

Quatre jours à NEW-YORK, la plus grande ville du monde — visite complète en autocar.
Voyage facultatif: Atlantic City à prix spécial.

DIX JOURS COMPLETS — CONFORT PARFAIT — VOYAGE REPOSANT, VARIE, INSTRUCTIF, EN SOCIÉTÉ DISTINGUÉE

ATTENTIONS TOUTES SPÉCIALES AUX JEUNES MARIÉS DE JUIN

Un dépôt de \$25 (chèque au pair) doit accompagner chaque inscription; adresser

LE DEVOIR

SERVICE DES VOYAGES

430, Notre-Dame est Montréal

Tél. Harbour 1241

Assurance-bagage:—10 jours, \$200, prime \$100; \$300, \$120; 15 jours \$200, \$150; \$300, \$180—plus au prorata.
Assurance-accident: \$5,000 — 10 jours, \$2; 12 jours, \$2.50; 15 jours, \$2.75—plus au prorata.

CHEQUES DE VOYAGE:—Le seul moyen pratique et prudent pour transporter des fonds. Coût: 50 par \$100.
S'adresser pour le tout au Service des Voyages LE DEVOIR.

Départ anticipé ou prolongation de ou à N.-Y. ou Atlantic City au gré du voyageur. Faire les arrangements en s'inscrivant.

LE PRIX COMPREND:

Le transport: paquebot, bateaux, autocars et chemin de fer; logement: chambre à deux avec bain, cabine avec eau courante sur l'Arcadian; le transfert du voyageur et de son bagage: malle à main (suit-case) ou mallette (nul autre accepté); les repas sur l'Arcadian et sur les bateaux de l'Hudson; et des lacs Georges & Champlain; les excursions au programme, y compris les guides où il y a lieu.

LE PRIX NE COMPREND PAS:

Les pourboires; les repas à New-York, (ceci afin de laisser à chacun la liberté de se sustenter à son gré sans être obligé de revenir constamment à l'hôtel).

Directeur de funérailles
Geo. VANDELAC
Service d'ambulance
Bélair 1203 120 Rachel Est

La Société Coopérative
DE TRAVAUX FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOR 5555
302, RUE SAINT-CATHERINE EST

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon limitent leurs armements navals

La France et l'Italie n'ont signé que certaines sections du traité relatives à l'humanisation des sous-marins, à la trêve des cuirassés et à certaines questions techniques

CE QUE CONTIENT LE TRAITE NAVAL SIGNE A LONDRES HIER

Londres, 23 (S.P.A.). — Le traité naval qu'on vient de signer au palais de St. James définit les limitations et les réductions d'armements navals auxquelles ont consenti les trois nations signataires: le renferme aussi les accords sur certains aspects du désarmement auxquels les cinq nations qui ont participé à la conférence ont consenti.

Les trois nations qui limitent leurs armements sont la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon; la France et l'Italie n'ont signé que certaines sections du traité se rapportant à l'humanisation des sous-marins, à la trêve des cuirassés et à certaines questions techniques.

26 ARTICLES

Le traité contient 26 articles et un préambule. Le premier article traite de l'engagement des parties contractantes de ne pas exercer les droits acquis à la conférence de Washington en ce qui concerne le remplacement et le tonnage des cuirassés; cet article détermine en effet que la fameuse trêve des cuirassés se prolongera pendant toute l'existence du traité. L'abandon de ces droits est sans préjudice du droit de remplacer un navire qui pourra se perdre accidentellement sans préjudice du droit de la France et de l'Italie de construire les navires qu'elles auraient pu construire et n'ont pas construits en 1927 et en 1929.

Dans le deuxième article du traité, les Etats-Unis consentent à se débarrasser des cuirassés *Florida*, *Utah*, *Arkansas* ou *Wyoming*, tandis que la Grande-Bretagne abandonne le *Henbow*, l'*Iron Duke*, le *Marborough*, l'*Emperor of India* et le *Tiger*; le Japon met le *Hiei* au rancart. L'article prévoit la manière de démolir ces navires géants, à moins qu'on ne s'en serve comme cibles; il fixe aussi un délai pour la démolition. Les Etats-Unis pourront garder pour fins d'entraînement l'*Arkansas* ou le *Wyoming*, la Grande-Bretagne, l'*Iron Duke* et le Japon l'*Hiei*, à certaines conditions, définies dans le traité.

LES PORTE-AVIONS

Le troisième article donne une nouvelle définition du navire porte-avions pour remplacer celle qu'on avait adoptée à Washington: est considéré comme porte-avions tout navire de surface de quelque déplacement que ce soit qui sert exclusivement à porter des avions et qui est construit de telle façon que les avions peuvent s'élever de son pont, puis y revenir atterrir. A partir du 1er avril de cette année, aucun cuirassé ne devra être muni d'un pont d'atterrissage.

Le quatrième article interdit la construction ou l'acquisition d'un navire porte-avions de 10,000 tonnes ou moins portant des canons de plus de 6 pouces. L'armement d'un porte-avions est limité par les articles 9 et 10 du traité de Washington et par le cinquième article du présent traité.

Le sixième article fixe une unité de déplacement pour les navires de surface, conformément aux clauses du traité de Washington, et décrit en détail l'unité de déplacement dans le cas des sous-marins.

LES SOUS-MARINS

Par l'article 7, les signataires s'engagent, après le 1er avril 1930, à ne pas construire ni acquérir de sous-marins de plus de 2,000 tonnes de déplacement ou armés de canons de plus de 5 pouces 1/2, le tout soumis à certaines conditions spécifiées; ils peuvent cependant garder tous ceux qu'ils possèdent avant le 1er avril.

L'article 8 stipule que certains vaisseaux spécifiés sont exemptés de limitation: ce sont des vaisseaux de 500 à 2,000 tonnes.

L'article 9 donne les règles à suivre lorsqu'il s'agit de remplacer; l'article 10 prévoit de quelle manière une puissance devra avertir les autres puissances qui sont parties au traité lorsqu'elle construira quelque unité navale; l'article 11 prévoit l'utilisation des vaisseaux mis au rancart.

NAVIRE SPECIAUX

L'article 12 permet de conserver certains vaisseaux décrits comme "vaisseaux spéciaux" dont on ne fait pas entrer le tonnage dans le tonnage soumis aux limitations. Les Etats-Unis ont 14 de ces vaisseaux, la France 21, la Grande-Bretagne 7, l'Italie 7 et le Japon 8. Il est prévu dans le même article que tout nouveau vaisseau acquis, construit ou adapté pour les mêmes fins que ces vaisseaux spéciaux devra être porté au tonnage d'une catégorie combattante à moins qu'il ne se conforme aux clauses de l'article 8 sur les vaisseaux exemptés. Le Japon est autorisé à remplacer deux navires mouilleurs de mines et à les inscrire sur la liste spéciale, conformément aux conditions et aux prescriptions affectant ses autres vaisseaux spéciaux.

L'article 13 permet aux parties contractantes de conserver leurs navires stationnaires existants, mais sans les mettre en état de prendre la mer.

Les articles ci-dessus constituent deux des cinq parties du traité; ces deux parties sont toutes deux signées par les cinq grandes puissances. La troisième partie comprend l'accord intervenu entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon.

L'ACCORD TRIPARTITE

L'article 14 déclare que les Etats-

Unis, le Commonwealth britannique et le Japon consentent à limiter pour la durée du traité leurs navires de guerre autres que les cuirassés, les porte-avions et les vaisseaux exemptés conformément à l'article 8.

L'article 15 contient une définition du croiseur et du contre-torpilleur. Le croiseur est "un vaisseau de guerre de surface autre qu'un cuirassé ou un porte-avions dont le déplacement ne dépasse pas 1,850 tonnes et dont les canons sont d'un calibre dépassant 5.1 pces." La catégorie des croiseurs est subdivisée en deux catégories, ceux qui portent des canons de plus de 6 pouces 1, et ceux qui portent des canons de moins de 6 pouces 1.

Voici les tonnages qui ne devront pas être dépassés d'ici le 31 décembre 1936 d'après l'article 16: (croiseurs dont les canons ont plus de 6 pouces 1): Etats-Unis, 180,000 tonnes, Grande-Bretagne, 146,800 tonnes, Japon, 108,400 tonnes; (croiseurs dont les canons ont moins de 6 pouces 1): Etats-Unis, 143,500 tonnes, Grande-Bretagne, 192,200 tonnes, Japon, 100,450 tonnes; (contre-torpilleurs): Etats-Unis, 150,000 tonnes, Grande-Bretagne, 150,000 tonnes, Japon, 105,500 tonnes; (sous-marins): 52,500 tonnes pour chacune des trois puissances. Les vaisseaux qui font que le tonnage total d'une catégorie quelconque dépasse le tonnage ainsi fixé devront disparaître graduellement d'ici le 31 décembre 1936.

CROISSEURS

Voici le nombre maximum de croiseurs de la première subdivision alloué à chacune des trois puissances: Etats-Unis, 18, Grande-Bretagne, 15, Japon, 12. Pas plus de 16% du tonnage alloué aux contre-torpilleurs ne devra être réparti entre des navires de plus de 1,500 tonnes. Et l'on ne devra ni construire ni acquérir de contre-torpilleurs de plus de 1,500 tonnes avant le 1er avril 1930, tant que l'on n'aura pas atteint cette proportion de 16%. Et pas plus de 25% des croiseurs ne devront être équipés d'un pont d'atterrissage.

L'article 17 autorise le transfert de tonnage entre croiseurs de la seconde subdivision et contre-torpilleurs, pourvu que ce transfert ne dépasse pas 10% du tonnage de la catégorie dans laquelle le transfert est fait.

Il est déclaré dans l'article 18 que les Etats-Unis projettent la construction d'ici 1935 de 15 croiseurs de la première subdivision d'un tonnage approximatif de 150,000 tonnes. A chacun des trois autres croiseurs auxquels ils auraient droit, ils sont autorisés à substituer 15,166 tonnes de croiseurs de la seconde subdivision.

L'article 19 apporte certaines restrictions à la construction dans les différentes catégories. L'article 20 traite de l'usage et du remplacement de certains vaisseaux britanniques ou japonais; il accorde au Japon le droit d'anticiper le remplacement en mettant en construction 19,200 tonnes de sous-marins dont 12,000 tonnes seulement doivent être construites avant le 31 décembre.

LA CLAUSE DE SAUVEGARDE

L'article 21 contient la clause de sauvegarde, insérée là pour protéger la Grande-Bretagne contre un programme de construction navale intensive de la part des puissances continentales, et plus spécialement de la part de la France et de l'Italie, qu'on ne nomme cependant pas. Voici le texte de cette clause:

"Si, pendant l'existence du présent traité, les exigences de la sécurité nationale d'une ou de l'autre des parties contractantes en ce qui concerne les vaisseaux de guerre limités par le chapitre trois de ce traité sont dans l'opinion de cette partie matériellement affectées par les nouvelles constructions d'une puissance qui n'a pas signé le chapitre trois de ce traité, cette partie avertira les autres parties des augmentations qu'il lui faudra apporter à son propre tonnage dans une ou plusieurs catégories, spécifiant particulièrement les augmentations proposées et les raisons qui les motivent, et elle aura droit à procéder à ces constructions."

"Alors, les autres parties qui ont signé le chapitre trois auront droit à augmenter leurs armements navals proportionnellement et devront promptement étudier la nouvelle situation par voies diplomatiques."

LES SUBMERSIBLES

Le quatrième chapitre du traité ne contient qu'un seul article, l'article 22 sur les sous-marins. Cet article présente la doctrine de l'humanisation des submersibles et déclare que les règles suivantes sont acceptées comme règles de droit international:

"Premièrement, lorsqu'il s'agit de navires marchands, les sous-marins doivent se conformer aux règles du droit international auxquelles sont soumis les navires de surface; deuxièmement, excepté dans le cas de refus obstiné d'arrêter ou de résistance active aux recherches de la part d'un navire marchand, un navire de guerre, sous-marin ou non, ne peut couler ou mettre dans l'impossibilité de naviguer un navire marchand sans avoir d'abord mis en sûreté les passagers, l'équipage et les documents du vaisseau."

"On ne peut considérer les embarcations du navire comme un

lieu de sûreté à moins que dans l'état de la mer et de la température les passagers et l'équipage ne soient assurés de trouver un refuge ou par la présence d'un autre vaisseau qui est en mesure de les prendre à bord. Les parties contractantes invitent toutes les autres puissances à donner leur assentiment aux règles plus haut mentionnées."

DUREE DU TRAITE

La cinquième et dernière partie du traité concerne sa durée et sa ratification. La clause 23 fait expirer le traité le 31 décembre 1936. La quatrième partie, évidemment, doit toujours rester en vigueur et les articles 3, 4, 5, 11 doivent rester en vigueur aussi longtemps que le traité de Washington. L'article déclare en plus que les parties, à moins d'un accord plus général pour la limitation des armements navals auquel elles seraient toutes parties, conviennent de se rencontrer en 1935 pour élaborer un nouveau traité qui remplacera le traité actuel et continuera l'œuvre commencée.

L'article 24 décrète que la ratification sera en accord avec les méthodes constitutionnelles respectives des nations signataires. Les ratifications devront être déposées à Londres aussi vite que possible. Le traité entrera en vigueur lorsque la dernière de ces ratifications aura été déposée. Les droits et obligations des trois parties sont limités à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Japon, qui sont prêts à en venir à un accord avec la France et l'Italie.

L'article 25 stipule que lorsque toutes les ratifications auront été déposées la Grande-Bretagne soumettra le quatrième chapitre à toutes les nations qui ne sont pas parties au traité en leur demandant de se rallier à cette "humanisation de la guerre sous-marine".

Le dernier article du traité déclare que l'original du traité sera confié à la garde du gouvernement anglais et que des copies certifiées seront remises à toutes les puissances signataires.

Elections au C. S. C. de Saint-Césaire

Les élections du cercle Saint-Césaire, de Saint-Césaire, ont donné le résultat suivant:

Présidents honoraires: R. P. Alfred Charron, C. S. C.; Dr C. A. Bernard, M. P. P.; prés. actifs: Frère Frédéric, C. S. C. supérieur du collège; M. Henri Grisé, maire de Saint-Césaire; trésorier: M. Henri Phaneuf; secrétaire: Frère Philéas, C. S. C.; vice-prés.: MM. P. M. Papi-neau et F. W. Nadeau; directeurs: MM. H. R. Tétrault, F. Gingras, Art. Bousquet, Frère Chabot, Léopold Grisé et Hervé Authier.

Le Cercle Saint-Césaire, à sa dernière réunion, a jeté les bases d'une grande tombola qui se tiendra en plein air, probablement sur le terrain du collège et qui aura lieu au mois de juillet. A cette occasion tous les anciens élèves seront invités et on en profitera pour faire une réunion générale de tous les cercles Saint-Césaire afin d'organiser le grand Conventum de 1931 alors qu'on inaugurera le nouveau collège dont les travaux sont commencés depuis une quinzaine de jours. (Communiqué.)

Au Collège de l'Assomption

Lundi prochain, les élèves du Collège de l'Assomption fêteront leur supérieur. A cette occasion, ils donneront, le soir, dans la salle académique, la *famille Benoit*, comédie en trois actes, de Victorien Sardou. La représentation commencera à 7 h. 30, heure solaire.

Retraite fermée de l'A.C.J.C.

DU JEUDI SOIR 1 MAL, AU DIMANCHE 4 MAL, A LA VILLA SAINT-MARTIN

Donner noms et adresses, immédiatement, au chef du Secrétariat régional, Ephrem-Réginald Bertrand, 77, rue Providence, (H.A. 6383).

Une recollection spécialement réservée aux Acélistes et à tous leurs amis. Le grand Montréal ne doit-il pas fournir un bon groupe de jeunes qui aillent écouter le Christ au désert mystérieux?

Parade d'église

Dimanche prochain, le 27 avril, à 11 heures de l'avant-midi, le régiment des carabiniers Mont-Royal fera sa parade d'église annuelle. Il se rendra à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End.

UN LAIT QUI EST SAIN ET PUR



DISTRIBUTEURS DE MEROFT FARM'S LAIT CERTIFIÉ

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

TRAVAILLEURS DU "STOCK"

Le local no 4, des travailleurs du cuir à semelle du syndicat catholique des cordonniers tient ce soir une assemblée de propagande à la salle no 3, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Le syndicat catholique des cordonniers a décidé, par son bureau exécutif, de pousser de façon spéciale, la propagande dans ce département de l'industrie de la chaussure. Il s'agit d'obtenir dans l'ensemble certaines améliorations urgentes qui ne peuvent s'obtenir que par l'organisation solide des forces ouvrières. On demande à tous travailleurs du cuir à semelle de la ville d'être présents à cette réunion. Il y aura d'importants rapports par MM. Durand et Laurier.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux no 1, 2, 3 et 6 pour les monteurs, les machinistes, les treasers et le personnel féminin du syndicat catholique des travailleurs en chaussures se réunissent ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est, initiation des membres nouveaux. Rapports des officiers et des délégués. Rapports spéciaux de MM. Durand et Laurier, organisateurs. Par ordre.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

L'Association des plâtriers se réunit ce soir, à la salle no 1, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est, Rapport de M. V. Vanier, agent d'affaires, sur les activités de la semaine. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

ASSOCIATION DES MARBRIERS

L'Association des marbriers se réunit ce soir, à la salle des syndicats no 5, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'être présents. Rapports de M. C. Bernier, agent d'affaires. Par ordre.

CERCLE LEON XIII

Demain soir, assemblée régulière du Cercle Léon XIII à l'Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Le R. P. Maltais, O. P. M., continuera la série de ses conférences sur l'organisation ouvrière. Tous les membres du cercle et les syndiqués sont instamment priés d'être présents. Par ordre.

Club ouvrier LaFontaine

Assemblée ce soir à 8 h. 30 au no. 4062 St-Denis. Il y aura des questions importantes à discuter. Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Pour identifier les victimes de Columbus

Columbus, Ohio, 23 (S. P. A.). — Il faudra se servir des empreintes digitales pour l'identification d'une cinquantaine des 317 prisonniers morts dans l'incendie du pénitencier de l'Ohio lundi soir, ont déclaré les officiers de l'institution. On a réussi à établir l'identité de 207 forçats, mais les autres étaient tellement défigurés que les empreintes digitales sont le seul moyen de les reconnaître.

Feu M. Arthur Pépin

M. Arthur Pépin, assistant bibliothécaire du Barreau de Montréal, est décédé hier midi, à sa résidence, 4827, rue Marquette; il avait 43 ans. M. Pépin était très estimé des membres du Barreau; il était entré au service de la bibliothèque en 1900, à l'âge de 13 ans, comme messager.

Il laisse sa femme, née Florida Perreault. Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures, à l'église Saint-Stanislas de Kosika, et l'inhumation au cimetière de la Côte des Neiges.

N'oubliez pas qu'en souscrivant à la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé, c'est à cinq oeuvres que vous venez en aide! Il faut donc faire votre chèque cinq fois plus élevé que si vous souscriviez à une seule oeuvre!

Nouveaux bureaux du C. P. R. dans l'Edifice Dominion Square

Le Service des Voyageurs du chemin de fer Pacifique Canadien nous informe que les bureaux de l'agent de district à Montréal, M. Paul-E. Gingras, sont maintenant situés au No 820, Edifice Dominion Square, huitième étage, angles des rues Ste-Catherine ouest, Peel et Metcalfe. Le service téléphonique, toutefois, reste relié à l'échange de la gare Windsor, c'est-à-dire que les personnes désirant communiquer avec le bureau de M. Gingras, demandent Plateau 2211, comme à l'ordinaire.

Ce changement a été effectué à cause de l'augmentation toujours croissante du trafic-voyageurs, non seulement dans la ville de Montréal, mais dans le district de Québec en général et aussi afin de faciliter les relations du public avec l'agent de district du trafic-voyageurs. Depuis plusieurs années, les bureaux en question se trouvaient au deuxième étage de la gare Windsor, mais les nouveaux locaux, qui sont des plus spacieux, étant maintenant situés dans l'un des endroits les plus fréquentés de Montréal, seront d'accès plus facile pour le public.

Le district de Québec du Pacifique Canadien, administré par M. Gingras, est l'un des plus vastes et des plus importants du réseau. Il comprend toute la province de Québec, l'Etat du Vermont, la province d'Ontario jusqu'à Smith's Falls, Brockville et Chalk River, ainsi que la ville d'Ogdensburg, N.Y.

Comme par le passé, M. Gingras et son personnel seront à l'entière disposition du public voyageur pour tout ce qui concerne les voyages: excursions, pèlerinages, randonnées de toutes sortes, soit avec le convoi de luxe spécial de l'Université de Montréal à la Côte du Pacifique, à l'Exposition de Toronto et aux chutes Niagara avec la Chambre de Commerce de Montréal, au sanctuaire des Bienheureux Martyrs canadiens à Fort Sainte-Marie, Ont., etc.

Tirage remis

Le tirage du radio "Eveready", organisé par la section Saint-Jean-Berchmans de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui devait avoir lieu le 16 avril dernier, est remis au commencement du mois de juin. Le secrétaire, J.-A. Guérin, 1988, boulevard Rosemont.

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%. NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

ASSOCIES DEMANDES

Un ou deux associés avec deux ou trois mille piastres de capital pour continuer commerce de fruits en gros, établi depuis 30 ans. Casier 61. Le Devoir. 23-4-30

A VENDRE

Ville Saint-Laurent, entre le Bureau de Poste et la Côte de la Verru: 20,000 pieds de terrain, dont 5,000 Boulevard Monk et 15,000 Avenue Outremont. Site idéal pour garage, entrepôt, etc. etc. F. G. Crépiau, 1422 Visitation, Tél. Chénier 7744 ou BYwater 9096. J.N.O.

MAGASIN A LOUER

828, rue Hibernia, Pte St-Charles, occupé actuellement par United Pure Food Stores Ltd. 23-4-30

COMMERCE A VENDRE

De fruits et légumes en gros. S'adresser à 78 Marché Bonsecours. 23-4-30

A LOUER

MONTANA 3858, 7 appartements, 2ème étage. Loyer \$35.00. Atlantic 7433. 23-4-30

LOGEMENT A LOUER

Rue GAUTHIER, 1897 — 8 appartements bien propres, chambre de bain, bouilloire à eau chaude, deux lavabos, galerie vitrée, grande cour. \$30.00 par mois. J. P. HARBOR 1241. J.N.O.

CHAMBRE DEMANDEE

Monsieur anglais, désireux d'apprendre à converser en français, demande chambre et pension partielle dans famille française distinguée, voisinage de Westmount, d'Outremont ou de N. D. G. Demande aussi garage. La chambre devra être claire et bien aérée, avec eau chaude tous les jours à portée. Répondre en donnant conditions, numéro de téléphone, etc., à case 45, Le Devoir, Montréal. 23-4-30

LICHÉS
LIGNES ET DEMI-TON
TRAVAUX DE
COULEURS
DESSIN
ILLUSTRATION
RETOUCHE
Demandez
notre
Représentant.
Marquette
4549
LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE
59 STE. CATHERINE OUEST, MONTREAL

Le plus délicieux
JAMBON
est celui de
S. L. CONTANT Ltée

7ème Excursion Annuelle des Zouaves de l'Immaculée Conception A LA BAIE DES CHALEURS du 28 juin au 3 juillet

Voir dans le "Devoir" annonce du samedi, page 2 Informations: Adresser H.-C. Cornélius, 4265 DesErables, Montréal Téléphone: Amherst 1226.

A STE-ANNE DE BEAUPRE

Pèlerinage par les Pères Jésuites de l'Immaculée Conception par le Tadoussac, samedi le 24 mai
Départ à 7 h. 30 du soir. Prix: \$5.00, cabines, \$4.50 et plus. Billets en vente au parloir du presbytère, 1855 rue Rachel est, Tél. Amherst 1865.

Pèlerinage National Canadien à Rome

POUR LA
Canonisation de nos Bienheureux Martyrs
Organisé et dirigé par les RR. PP. Jésuites avec la haute approbation de Son Exc. le Délégué Apostolique, de Son Em. le Card. Rouleau, O.P. et de l'Evêque.
Départ le 29 mai — Retour le 12 juillet par le
Pacifique Canadien
Itinéraire: Condé (bureau du P. de Brébut) et Lisieux (en autocar), Paris, Versailles, Bordeaux, Biarritz, Loyola (Espagne), Pau et Lourdes (en autocar), Lyon, Ars et Paray-le-Monial (en autocar), Genève, Lac Léman, Nice et Côte d'Azur (en autocar), Monaco, (Monte-Carlo) Gènes, Innsbruck (Autriche), La Passion à Oberammergau en Bavière (Allemagne), Venise, Rome (une semaine), (Naples: 2 jours: \$40), Milan, Paris, Cherbourg... Prix global: \$50.
Voyage facultatif: Reims, Verdun, le Rhin, Cologne, Bruxelles, Anvers, Vimey (Monument canadien), Paris, Cherbourg (\$75.) — D'Anvers par Londres et Southampton (\$10.); 7 jours.
Voyage facultatif: D'Anvers: l'Angleterre: Londres, Oxford, etc., l'Irlande: Dublin, Belfast... (\$70.); 7 jours.
Pour tous renseignements: s'adresser au
R. P. J. Primeau, S.J., 1855, rue Rachel est, Montréal.
Téléphone: Amherst 1865.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE BIENFAISANCE MUTUELLE DU CANADA

Une Association d'Assurance Fraternelle exclusivement Canadienne et Bilingue faisant affaires depuis cinquante ans pour hommes et femmes catholiques qui sont invités à devenir membres.
Neuf genres modernes de protection et de placement pour le vieil âge: Contrats de Vie-Entière, Cession de Palements à terme fixe, Dotations ainsi que Bénéfices de Maladie.
Une Société millionnaire ayant un degré de solvabilité de plus de 100%.
AGENTS DEMANDES
Bureau-Chef: 1015, rue St-Denis : : : MONTREAL, P.Q.

Combustion Uniforme

L'EMPLOI du Coke
Lasalle produit nuit et jour une température constante.
C'est un combustible économique. N'attendez pas à demain pour en faire l'essai.

Et de plus...

Nos experts en chauffage sont à votre service et examineront gratuitement votre fournaise. N'oubliez pas de leur demander quel genre de coke utiliser.
Commandez-le à votre marchand de combustible ou à la "Montreal Coke & Manufacturing Company".
Téléphone: LANCASTER 2216



Le Page féminine

Mon carnet

23 avril 1930.

La mode de se teindre les ongles, chez les Américaines, se généralise; elles se les teignent en rouge, vert, bleu, ou nacre de perle, imitant ainsi la femme musulmane qui, les jours de grandes fêtes, emploie le henné pour teindre leurs ongles et leurs paumes.

C'est franchement ridicule; mais je trouve presque aussi ridicules les femmes qui se teignent les cheveux, bien que cela soit plus courant de nos jours, et moins remarquable. La couleur des cheveux n'est-elle pas désignée par la nature à former un ensemble harmonieux avec la couleur des yeux, du teint? Alors, si parfaite que semble être la teinte obtenue par un procédé chimique, elle ne peut que jeter une fausse note dans l'ensemble, et détruire la vraie personnalité.

Restons donc telles que nous sommes: la grâce naturelle est encore la meilleure des parures.

Mignon

Du danger de se ronger les ongles

Certains enfants nerveux ou déprimés, voire des adultes, ont la manie, ou plutôt l'habitude de se ronger les ongles: ce sont, techniquement, des onychophages.

Chez l'enfant comme chez l'adulte, l'onychophagie est tantôt volontaire, tantôt involontaire. Lorsque le sujet est nerveux, sous l'empire de la colère ou absorbé par une idée ou par une occupation quelconque, il porte les doigts à sa bouche et ronge avec ses incisives le bord libre de ses ongles comme le fumeur machonne le bout de son cigare ou de sa pipe. La coupe de l'ongle s'effectue entre les dents de devant (incisives et canines) et l'onychophagie enlève ainsi successivement de petits morceaux d'ongle jusqu'à ce qu'il arrive au niveau de la matrice unguéale.

Il est incontestable que cette habitude est contraire à toute notion d'hygiène individuelle et peut être la cause d'accidents buccaux, même gastro-intestinaux. Les ongles chargés de poussières et de microbes recollés sur tous les objets ou même sur les autres individus et accumulés dans les rainures unguéales, véritables réceptacles d'immenses quantités de bactéries, sont les intermédiaires naturels de la pénétration de ces germes dans le tube digestif.

A part cette possibilité d'auto-transmission de diverses maladies, il faut encore remarquer que l'abrasion trop fréquente de l'ongle, dans la région où il fait corps avec la matrice, rend l'extrémité digitale douloureuse et entraîne une certaine gêne du tact et de la préhension.

L'onychophagie disparaît dès que le sujet perd ses dents antérieures: le vieillard ne se ronge pas les ongles. Cette constatation a attiré depuis longtemps l'attention des médecins et des dentistes, qui en ont déduit que l'onychophagie paraît être un besoin plutôt qu'une manie. D'après une ingénieuse hypothèse, elle serait due à un agacement continu des dents par articulation défectueuse, les incisives inférieures s'articulant bout à bout avec les supérieures correspondantes. D'où la possibilité de faire disparaître cette habitude vicieuse en empêchant la rencontre bout à bout des dents de devant, soit au moyen d'un petit appareil de caoutchouc fixé sur les molaires, soit au moyen de couronnes en or très légèrement rehaussées au-dessus de l'arti-

culature normale et placées sur les molaires inférieures.

On complètera ce traitement par la rééducation morale du sujet, ce qui constitue, jusqu'à présent, la meilleure thérapeutique.

C'est pourquoi nous ne ferons que signaler les nombreux moyens préconisés contre l'onychophagie. Ils sont tous basés sur l'emploi de substances de goût désagréable ou colorant la peau de façon très visible. On a conseillé de badigeonner les extrémités digitales avec des solutions de sulfate de quinine ou d'aloès, dont l'amertume est très prononcée, avec de l'huile de ricin, du collodion, etc.; ou avec des solutions de nitrate d'argent (coloration en noir de la peau sous l'action de la lumière ou d'acide picrique coloration jaune).

Mais il ne faut pas se laisser égarer par ces divers moyens ne sont que des palliatifs. Encore une fois, seule l'action sur le moral de l'enfant peut lui faire perdre son habitude vicieuse.

(La Liberté.)

Dr J. E.

AUTOUR DE NOS TOILETTES

NOUS PORTERONS DES FLEURS SUR NOS ROBES — CE QU'IL FAUT PENSER DE LA NOUVELLE BLOUTERIE — ECHARPES, PETITS COLS, CAPES

LES FLEURS DE NOS ROBES

Les robes en mousseline imprimée, qui, cet été encore, vont être en grande faveur, se rehaussent de fleurs en mousseline découpée dontant à la fleur un aspect tout à fait naturel. Pour obtenir cette si poétique décoration, on découpe des fleurs dans le tissu en prenant bien soin de détacher les pétales de façon à les rendre mobiles; on pose deux ou trois fleurs découpées et superposées sur la fleur imprimée et on laisse les pétales libres, le centre seul étant fixé par quelques points. On obtient ainsi une fleur légère, mousseline, dont les pétales échevelés donnent tout à fait l'impression du naturel. Ce système est observé au bas de la jupe, mais d'une manière un peu différente: c'est-à-dire que les fleurs ne sont découpées qu'au bord, à demi, ne formant qu'une dentelle régulière. J'ai vu ce travail répété sur une robe de mousseline avec plumes; sur ces motifs on avait posé des plumes découpées dans la mousseline dont les palmettes légères faisaient un reflet tout à fait mousseline.

LES COLLIERS

Il n'est pas une grande maison de couture qui n'ait, annexée à son rayon de robes et de manteaux, costumes de sports et de fourrures, de parfums, d'écharpes et de gants.

L'Aragonaise

(D'après un tableau de Dupuy)

Voici la chaude fleur des terres éclatantes
Où mûrit le safran avec ses pollens d'or.
Où la vigne suspend ses treilles enivrantes.
Où, sous un ciel baigné de feu, le long des pentes,
Dut passer autrefois le Cid Campeador!...

La belle enfant qui rêve à les yeux de Chimène.
A ses pieds, comme un don royal et savoureux,
L'automne a déposé cette corbeille pleine;
Et le soir opulent de septembre ramène
Les vendangeurs chantant le long des chemins bleus.

Assise sur le blanc rebord de sa terrasse,
La jeune fille écoute au loin le choeur vibrant
Dans lequel se distingue une voix chaude et basse...
... Sur le beau front paisible où quelque songe passe
Court le reflet doré du grand soir finissant...
M. BARRERE-AFFRE

un rayon de bijouterie. Bijoux qui comprennent boutons, boucles, broches, bracelets et surtout colliers. Il faut un collier pour chaque robe. Que de verroteries colorées scintillent dans ces rayons d'orfèvrerie! Et que de fantaisie, d'imagination déployées dans la présentation de ces perles! Les plus simples colliers sont d'une seule venue, faits d'une série de petits disques travaillés, disposés de manière à former un gros cordon scintillant; mais souvent ce bijou sacrifie à la fantaisie actuelle pour les effets asymétriques et fait le collier tissé d'une façon du côté droit alors que, du gauche, la disposition est dissimulable. Non seulement ces bijoux charmants et raffinés cherchent leur effet dans la disposition des perles, mais ils veulent aussi des oppositions de couleurs, des assemblages harmonieux.

Le collier peut être unicolore et s'assortir à la teinte de la robe; mais il peut aussi être du ton du décor: la robe est-elle en mousseline imprimée, le collier associera le ton des perles à ceux des fleurs; d'autres encore se marieront à des perles dorées et ciselées qui donnent apparence tout à fait précieuse.

La mode, que l'on prétend illogique, ne manque pas toujours de raison et en nous dotant cette année de ces ornements charmants, remédie quelque peu à la pauvreté des corsages printaniers qui se montrent dénués de tout ornement.

LES ECHARPES

De même que chaque robe possède son collier, chaque robe a sa petite écharpe, aussi bien lorsqu'il s'agit d'une robe de linage que d'une robe de mousseline. Elles sont courtes; celles de linage parfois brodées ou festonnées d'un large point; elles ferment devant par un bouton, ou glissent dans une large boutonnière préparée dans la laine. Celles en mousseline sont parfois coupées en forme; elles se placent en avant, les deux pans courts retombant dans le dos jusqu'à la taille. On peut faire l'écharpe unicolore ou la faire de plusieurs tons, de manière à l'harmoniser avec divers coloris du costume. Ces écharpes sont de petits riens charmants qui agrémentent délicieusement une toilette. Sur les robes à manches courtes que nous allons revoir, sur les toilettes de dîner, le rôle de l'écharpe est particulièrement important; elle habille le haut du bras et dissimule cette ligne de l'épaule qui souvent est défectueuse. La berthe n'est d'ailleurs qu'un succédané de l'écharpe: comme elle aussi, elle est transparente, les décolletés et drapés un corsage trop indigent.

Nous retrouvons l'écharpe sur nos manteaux, où elle se ferme de côté, faisant deux pans dont l'un ou bien, descendant de chaque côté du vêtement où ses pans sont maintenus à la taille, lorsqu'elle ne croise pas à l'encolure par deux pattes boutonnées.

PETITS COLLETS

L'écharpe est-elle supprimée, alors apparaît sur la robe petit collet ou pèlerine. Les plus nouveaux de ces collets se posent dans le dos à la façon d'un vêtement de page; ils sont ornés de piqûres ou de trois pattes; celle du milieu, très allongée, dépasse le bord du collet de cinq à dix centimètres environ.

Sur les robes en crêpe de Chine, en georgette, le collet est souvent

découpé tout autour en larges dents arrondies.

Ce charmant vêtement de rien du tout a le talent d'habiller la robe et de nous dispenser de manteau, ce qui est une ressource précieuse pour les femmes qui n'aiment pas à sortir en taille.

Voici, pour l'après-midi, pour cérémonie, une robe de georgette noir dont le corsage est rayé de plis religieux ainsi que l'empiècement à la jupe. Cette dernière est faite de deux volants festonnés. En haut, petit col d'organdi blanc. Jetée sur les épaules, une courte cape en georgette noir, festonnée et liée par deux pans écharpe.

Voici un modèle en mousseline de soie jaune avec tablier très en forme devant; le corsage simple était garni d'un col en crêpe géo formant dents et encadrant le décolleté en coeur; au bord, dans les dents, un plissé en mousseline de soie noire. Manteau arrêté à hauteur du genou en tussor jaune doublé de noir, avec petite cape détachable plissée dans le dos. Une grosse fleur noire, piquée au collet, faisait un contraste violent avec le jaune doré du costume.

Pour l'Asile de la Providence

Liste des dames qui assisteront à la partie de cartes de l'Asile de la Providence, présidée par Mme L.-J. Tarte, mardi, 29 avril 1930:

Mmes Eug. Desmarais, R. Bédard, Jos. Sawyer, J. Huysman, H. Chandler, J.-V. Desaulniers, Jos. Elie, E. J. Chapleau, Alb. Lapierre, Jos. Hurtubise, A. Robichon, T. Dubuc, Léon Trépanier, V. Mitchell, Z.-H. Ethier, Z. Limoges, C.-A. Dugas, N. Picotte, Paul Paquette, Ed. Rodrigue, J.-O. Quenneville, R.-S. Simard, Rod. Lemire, N. Gendreau, J.-A. Trudeau, J.-A. Lepage, H.-A. Létourneau, H. Bourke, J.-Bte. de Sève, J.-W. Jalbert, Misses Gorman, R.-D. Béliveau, J.-H. Mayrand, Emile Grothé, Chs Duquette, E. Loignon, Art.-H. Berthiaume, L.-P. Forest, Mlle A. Ritchot, J.-L. Tarte, Frs Desjardins, H. Archambault, Frs de Martigny, C.-A. Wilson, baronne d'Halewyn, Max. Raymond, J.-T. Ostell, A.-A. Desroches, Oscar Dufresne, Eug. Viau, H. Barsalou, D. Boileau, Méd. Paquette, A.-A. Gohier, Gaston DesSeres, M. Pinsonnault, Eug. Senez, G. Renaud, Gus. Ledue, A. Lamontagne, Gus. Perault, O. Deguis, Raoul Sylva, W.-A. Baker, Raoul Perrault, Yvan Dorval, lady Forget, J.-P. Rolland, J.-E. Lanoie, R. Bauset, Arm. Dupuis, H. Geoffron, S. Létourneau, R. Grothé, Alf. Forest, Eug. Poitevin, M. Cormier, L.-P. Bédard, Alex. Cinq-Mars, Ant. Perrault, G. de Guise, J.-J. Joubert, Ed. Giasson, Gaston Jeannotte, H. Guérin, H. Collette, P. Labadie, P. Ryan, E. Girard, H. Cypriot, G.-H. Leblanc, T. X. Renaud, H. Grothé, I. Côté, A. Durand, L.-S. Desautels, J.-A.-D. Godbout, A. Lafrance, F.-S. MacKay, F. Roby, J.-E. Racicot, J.-P. Tremblay, Léon Gagné, C. Lavigne, J.-P.-A. Gagnon, G. Latourrelle, A. Hurtéau, G. Roby, J. Métivier, A. Thérien, A. Gagnon, A. Morin, A.-L. Caron, J.-A.-M. Charbonneau et F. Saint-Cyr.

Le tirage des articles mis en rafle depuis un an, aura lieu ce même jour.



Demandez à vos Voisines

"Une dame que je connais me conseille de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car je me sentais si faible et obligée de me coucher souvent. Il m'a fortifiée, mes nerfs sont raffermis, mon appétit meilleur, et je fais tout mon travail domestique. Vous pouvez utiliser mon nom, car je pense que le Composé est un bon remède."

Mme J. McKibben, 329 rue Park, Chatham, Ontario.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham, Médecine Co., 150 Mass. F.-U.A., et Colborne, Ont., Canada

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES COR-VERRUES ET DURETÉS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢

FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

UNE ENCYCLIQUE SUR SAINT AUGUSTIN

Cité vaticane, 23 (S.P.A.) — Le Pape a publié hier une encyclique sur le quinzième centenaire de la mort de saint Augustin. Elle exalte saint Augustin et comme docteur de l'Eglise et comme saint; elle attire l'attention sur le Congrès eucharistique qui doit s'ouvrir le 7 mai à Carthage, dont saint Augustin était l'évêque il y a 1,500 ans.

Le Souverain Pontife déclare que les enseignements de saint Augustin sont importants, même aujourd'hui, surtout ceux qui contiennent la "Cité de Dieu" où il traite des relations de l'Eglise et de l'Etat. Saint Augustin, dit la lettre, a prêché la soumission à l'Eglise, en montrant que la fin de l'homme est en Dieu et que le moyen d'atteindre cette fin, c'est le bon usage des créatures de Dieu: c'est la doctrine de l'Eglise.

L'encyclique se termine par un appel au clergé et aux chrétiens afin qu'ils imitent saint Augustin dans son union à Dieu et à l'Eglise, afin qu'ils prient pour que le pays de saint Augustin, où se tiendra le Congrès, grandisse dans la foi.

PENSEES

A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve plus d'hommes originaux. Les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes.

Un même sens change selon les paroles qui l'expriment. Les sens reçoivent des paroles leur dignité, au lieu de la leur donner.

Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser: c'est tout ce qu'ils ont pu inventer pour se consoler de tant de maux.

La vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts, mais par ce qu'il fait d'ordinaire.

Discours de bons mots, mauvais caractère.

PASCAL

PETITE VIE DES SAINTS

23 avril Saint GERARD, Evêque. — Saint Gérard naquit à Cologne d'une famille noble. Dès son enfance il pratiqua de rigueur l'austérité, dont il ne se départit en rien quand il fut évêque de Toul.

EATON

EMBELLISSEZ VOTRE FOYER



Un joli mobilier en

Gros osier rond
tel qu'illustré 197.50

Vous aimerez certainement son beau fini érable vieilli, et sa couverture de tapisserie en trois nuances de brun et orange, à jolis dessins de lunes superposées. Ce mobilier comprend une causeuse à trois coussins avec dossier à coussin à ressorts, et deux confortables fauteuils. 197.50.

Autres meubles pour accompagner ce mobilier — Fauteuil avec dossier à bascule, 52.00 — tabouret, 16.75 — table, 15.50 — porte-fougère, 11.50.

Sixième étage

Aimez-vous le confort?

Oui, certainement! Aussi nous aimerions vous parler d'un fauteuil à rembourrage de crin et de duvet dans lequel on s'enfonce avec une ineffable sensation de bien-être. Il est recouvert de belle tapisserie à dessins variés. Venez essayer ce fauteuil à notre rayon des meubles. 130.00.

Cinquième étage

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Il remplit avec fidélité les devoirs d'un véritable pasteur et opéra par charité de nombreux miracles. Il montra cette admirable charité surtout dans la peste et la famine, qui désolèrent son pays à la suite de la guerre entreprise par Lothaire. L'affection et le respect qu'il sut se conquérir par ses vertus, étaient universels.

Après avoir fait le voyage de Rome, bâti et consacré un grand nombre d'églises dans les paroisses de son diocèse, il se prépara à la mort qu'il savait n'être pas éloignée; et il rendit son âme à Dieu, en 994.

N'oubliez pas qu'en souscrivant à la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé, c'est à cinq œuvres que vous venez en aide! Il faut donc faire votre cheque cinq fois plus élevé que si vous souscriviez à une seule oeuvre!

En faveur de l'Evangeline
LES DUPONT A SAINT-ALPHONSE
SE D'YVOUILLE

C'est ce soir qu'aura lieu à Saint-Alphonse d'Yvoillle l'interprétation de la décapitante comédie Le Dupont par le Cercle des Anciens du Patronage Saint-Georges. Les recettes de cette soirée seront versées à l'organe national des Académiciens sur le point de devenir le premier quotidien français en Acadie. La succursale Abbé Casgrain, qui tient toujours à satisfaire le public, s'est de plus assuré les services de la distinguée cantatrice acadienne, Mlle Anna Malenfant, et du célèbre professeur Paul Hoffmann, prestidigitateur canadien-français. En foule donc ce soir à Saint-Alphonse d'Yvoillle. Billets en vente à 50 sous chez Ed. Archambault et au presbytère d'Yvoillle. Portes ouvertes à 7 heures 30. (Communiqué)

Feuilleton du "Devoir"

LE ROI JACK

par Guy WIRTA

37 (Suite)
Il la regarda longuement, lisant dans les yeux bleus jusqu'au plus profond de la petite âme pure. Elle ne chercha pas à se dégarer de ces deux mains impérieuses qui écarquillaient ses boucles, sur ses tempes... Elle le laissait s'instruire, s'illuminer des lumières qui l'éblouissaient elle-même... Et elle ouvrait bien grands ses yeux bleus... afin qu'il vit mieux le ciel que Dieu y avait mis. Puis les mains desserrèrent leur étreinte... Yetta se sentit attirée lentement, et jetée tout à coup sur une poitrine hale-tante.

L'heure était venue... Elle pria... Quand Jack s'écarta enfin de sa petite sœur, et que celle-ci le

regarda, il n'était plus le même homme. Sa physionomie crispée s'était détendue, ses yeux adoucis, et quand il parla, ce fut d'une voix très calme.

— Je suis content de ton bonheur, dit-il.

Avec un peu d'effort, il ajouta: — Etait-elle là?

— Non... Tu m'avais défendu de la revoir; quelqu'un l'a remplacée comme marraine.

— Ah!... Ta robe, c'est d'elle aussi?

— Je l'ai reçue ce matin et sans aucun nom d'expéditeur, murmura Yetta, timidement.

— Bien!... Tu voudrais la revoir, n'est-ce pas?

— Oh! fit Yetta avec ravissement.

Elle interrogeait son frère du regard; lui, semblait de nouveau repris par la lutte; mais sa physionomie tourmentée se calma presque aussitôt.

— Je te permets de la revoir...

— Jack!...

— A une condition: c'est qu'elle ignore que j'ai prévenu ton désir.

Yetta fit signe: oui, de la tête; elle était trop émue pour parler, et elle ne put remercier son frère que par un baiser plein de tendresse.

— Maintenant, laisse-moi seul, mon Baby; tu m'as fait du bien, beaucoup de bien... mais il vaut mieux que tu t'éloignes...

Elle comprit qu'il ne voulait pas de témoin, ce monarque orgueilleux qui commençait à perdre la bataille... Elle songea au midi du grand jour dont avait parlé Richard et, lorsqu'elle quitta le cabinet de travail, elle avait compris le miracle divin qui vainquait les rois.

Ce soir-là, Mlle Stéphanie était sans lecture. La lèvre plissée par la mauvaise humeur, elle tentait de parcourir quelques pages. Au bout de dix minutes, la vieille fille som-

nolait paisiblement et rêvait que les personnages de l'histoire se coulaient avec rage le cordon de la sonnette... Ils s'agitaient si fort qu'elle en sursauta et, bien éveillée, comprit que son rêve était la réalité.

Furieuse de ce vacarme, Mlle Stéphanie se précipita vers la porte et cria: — Qui est là?

Une voix d'enfant répondit quelques mots que la vieille ne saisit pas; mais le timbre léger l'avait tranquilisée, sans la calmer; elle ouvrit la porte, et la lumière du vestibule tomba d'aplomb sur un mignon visage de blonde.

— Je voudrais voir Mlle d'Alys, Mlle Stéphanie allait renvoyer l'importune, quand elle aperçut une splendide limousine, arrêtée un peu plus loin, et un valet de pied qui arpentait le trottoir, prêt à répondre au premier appel de l'inconnue.

— Entrez, dit-elle, d'assez mauvaise grâce.

Derrière Yetta, elle referma la lourde porte et introduisit la jeune fille dans la salle à manger.

Une fois là, elle tourna vers la

visiteuse son visage anguleux et, d'une voix sèche:

— Il faut que je vous prévienne que la demoiselle en question est malade.

— Malade! s'écria Yetta saisie. — Oh! ce n'est pas grave!... Du surmenage, je suppose... Enfin, vous verrez vous-même.

Yetta suivit la vieille fille dans un étroit corridor; une porte fut poussée rudement.

— C'est ici, dit Mlle Stéphanie... et ne tardez pas... Je me couche à neuf heures.

Sur cette gracieuse recommandation, la vieille fille disparut et Yetta pénétra dans la chambre. C'était une petite pièce étroite, blanchie à la chaux, sans aucun ornement: trois chaises communes, dont une boiteuse; une table de toilette en bois blanc; un lit de faux acajou et, près de la lampe, un immense fauteuil, prêt sans doute par le propriétaire.

Sur le dossier, Yetta vit la pointe blanche d'un oreiller et, au creux de l'oreiller, une masse de cheveux noirs déroulés, d'où ressortait un fin profil très pâle.

Rosemonde se retourna et vit

Yetta. L'enfant, par une attention délicate, avait laissé retomber son manteau, comme pour dire sa reconnaissance à la malade qui avait brodé sa robe de mousseline, et elle souriait à Rosemonde, tandis que ses yeux s'emplissaient de larmes.

La malade ouvrit les bras, avec une exclamation de joie intense; la petite s'y jeta, riant et pleurant à la fois.

— Rosy! Ma Rosy!... Maman!

— Ma petite fille!

Le chapeau était tombé, découvrant la tête blonde, et Rosemonde, que l'émotion étouffait, lentement, passait ses mains amaigrées sur les cheveux ondes.

— Vous êtes malade, ma Rosy... Dites-moi: y a-t-il longtemps? Ah! si j'avais su!

La voix, très douce, murmura: — Pas longtemps, non! depuis quelques jours.

— Et vous avez brodé ma robe tout de même.

— Ce n'était pas bien difficile, fit Rosemonde, en souriant... Allons, petite Yetta, petite chrétienne, venez près de votre maman... le fauteuil est si grand qu'il peut nous prendre à deux.

Côte à côte, les mains enlacées, elles se dirent beaucoup de choses et s'entretenirent surtout de la cérémonie du matin; puis Yetta demanda:

— Vous avez vu le docteur, Rosy?

— Non, ma chérie... Ce n'est pas encore nécessaire.

— Mais il faut l'appeler, même pour peu de chose... Quand je tousse la nuit, on le fait venir le matin.

Les joues pâles de Rosemonde rosèrent un peu: — Vous, ce n'est pas la même chose, ma chérie; moi je suis... pauvre.

La jeune fille avait ouvert ses deux mains dans un geste de suprême résignation; Yetta les saisit, ces deux mains diaphanes et, les serrant entre les siennes, tout es larmes, elle supplia:

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Brazilian

La situation de Brazilian Traction continue de s'améliorer et de nouveaux succès financiers sont en augmentation sur le mois précédent de même que sur le mois correspondant de 1929. En mars dernier, ses recettes totales se sont élevées à \$4,047,036, comparativement à \$3,928,550, en mars 1929. Ses dépenses ont été un peu plus élevées aussi, soit un total de \$1,755,351, ce qui a laissé un bénéfice net de \$2,291,685, une augmentation de \$81,530, sur l'an dernier. Depuis trois mois le progrès s'est donc constaté puisque janvier s'est soldé par une diminution de près de \$21,000, pour ce qui est des bénéfices nets, comparativement à janvier 1929 et que l'augmentation en février ne fut que de \$12,792, sur février 1929.

Royalite Oil

Grâce aux nouveaux puits perforés au cours de l'année 1929, les profits de Royalite Oil Co. Ltd. ont pratiquement doublé ceux de 1928 et ont été de \$2,34 par action, avec un total de 499,189 actions, comparativement à \$1,67 par action avec un total de 400,000 actions l'année précédente.

Les recettes de l'année se sont totalisées à \$2,485,738, comparativement à \$1,724,488, tandis que le total des dépenses, y compris toutes les charges fixes et la dépréciation ont été de \$1,325,943, en 1928, et cela malgré que les montants mis de côté pour la dépréciation et les frais d'administration aient été notablement plus élevés.

Famous Players

Un mouvement d'opposition se manifeste de plus en plus, chez les actionnaires, contre le projet de transporter de nouveau le contrôle de Famous Players à la Paramount-Famous-Lasky et un comité de protection des actionnaires vient d'être formé. Comme nous le faisons nous-mêmes la semaine dernière, dès que le projet est rendu public, le comité rappelle que le comité de fiducie accepte aujourd'hui une offre d'échange d'actions qui ne rapporte que \$58 par action de la compagnie canadienne, au cours actuel des actions de la compagnie américaine, lorsqu'il a refusé il y a près d'un an une offre d'achat en argent au prix de \$75 l'action. C'est d'autant plus injuste pour les petits actionnaires canadiens que l'on a profité il y a un an du fait que la compagnie passait, prétendait-on, sous un contrôle canadien pour faire une forte émission d'actions dont le droit de vote était retenu par le comité de contrôle. On peut se demander si cette émission aurait été souscrite aussi facilement par le public d'ici si la compagnie était restée sous le contrôle de la grande compagnie américaine ou si on avait vu les votes qu'on cédait ainsi au comité de contrôle avaient pu être utilisés pour remettre de nouveau la compagnie dans la position de filiale de la Paramount.

Le comité de contrôle étudie aussi la situation des deux compagnies et souligne le fait que la compagnie canadienne a gagné l'an dernier \$6.24 par action lorsque la compagnie américaine en gagnait \$6.34. Mais l'échange est fait sur la base de 4 actions de la dernière pour 5 de la première et ainsi il devient notablement moins avantageux. Quant au fait que le dividende de la compagnie américaine est de \$4 par action, on comprend que le dividende de la compagnie canadienne ne peut être relevé facilement au même taux puisque le montant des profits par action est sensiblement le même. Et fait à noter, la compagnie canadienne n'a pas de très forts concurrents, ce qui n'est pas le cas de la Paramount qui doit lutter contre plusieurs compagnies au moins aussi considérables qu'elle.

En face de tous ces faits, les actionnaires ont donc raison de se demander si la transaction qu'on leur propose est juste et équitable. Et s'ils sont en minorité en face du comité de contrôle, il leur est peut-être possible d'obtenir une décision des tribunaux pour empêcher la conclusion du marché.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1930	1929
Beurre	731	28
Fromage	125	60
Oeufs	7310	2632

LES PRIX DE GROS LA FARINE

Prix cotés par la maison Elbert Turgeon.	
Première patente	\$7.40
Deuxième patente	\$7.00
Forêt à boulanger	\$6.60
Farine à pâtisserie	\$6.20

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	\$36.25
Gru rouge, tonne	\$34.25
Son, la tonne	\$33.25

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la maison Gunn, Langlois et Cie.	
Beurre:	
De crémère, la livre	33s.
De crémère, en blocs	34s.
De cuisine	30s.

FROMAGE:

Québec, doux, meule de 20 lbs	22s.
Québec, doux, en morceau	23s.
Canadien fort, 80 lbs	26s.
Canadien fort, morceau	27s.
Kraft, boîte de 5 lbs	34s.
Kraft, boîte de 1 livre	37s.

OEUFS

Prix fournis par la Maison Z. L. Lamoignon et Cie.	
Oeufs frais:	
Chantrelle	37s.
Extras	35s.
Premiers	32s.
Seconds	30s.

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde.	
Les patates se vendent \$1.80 le sac de 80 livres.	

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GLOFFERON & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Air Reduction	149	150	148	149
Allied Chemical	33 1/2	34 1/2	33 1/2	34 1/2
American Bosch Magneto	47 1/2	48 1/2	47 1/2	48 1/2
American Can	151	150 1/2	150 1/2	151
American & Foreign Power	96 1/2	97 1/2	96 1/2	97 1/2
American Locomotive	71	71 1/2	71 1/2	71 1/2
American Power & Light	116	116 1/2	116 1/2	116 1/2
American Smelting	71 1/2	72 1/2	71 1/2	72 1/2
American Water Works	122 1/2	123 1/2	122 1/2	123 1/2
Corn Products	25 1/2	25 3/4	25 1/2	25 3/4
Continental Can. Co.	65 1/2	66 1/2	65 1/2	66 1/2
Corn Producers Southern	118 1/2	119 1/2	118 1/2	119 1/2
Dupont	128 1/2	129 1/2	128 1/2	129 1/2
Electric Power & Light Corp.	102 1/2	103 1/2	102 1/2	103 1/2
Erle Railroad	54 1/2	55 1/2	54 1/2	55 1/2
Famous Players	73 1/2	74 1/2	73 1/2	74 1/2
Freightway Texas	53 1/2	54 1/2	53 1/2	54 1/2
General Goods Corp.	37 1/2	38 1/2	37 1/2	38 1/2
General Motors	32 1/2	33 1/2	32 1/2	33 1/2
General Steel	97 1/2	98 1/2	97 1/2	98 1/2
General Electric	91 1/2	92 1/2	91 1/2	92 1/2
General Railway Signal	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Hudson Motors	73 1/2	74 1/2	73 1/2	74 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	73 1/2	74 1/2	73 1/2	74 1/2
Kennecott Copper	82 1/2	83 1/2	82 1/2	83 1/2
Macmillan Pacific	82 1/2	83 1/2	82 1/2	83 1/2
Montgomery & Ward	46 1/2	47 1/2	46 1/2	47 1/2
Nash Car Co.	49 1/2	50 1/2	49 1/2	50 1/2
National Biscuit	49 1/2	50 1/2	49 1/2	50 1/2
New York Central	180	181	180	181
Packard Motors	21 1/2	22 1/2	21 1/2	22 1/2
Pan American B.	81 1/2	82 1/2	81 1/2	82 1/2
Pennsylvania R.R.	117 1/2	118 1/2	117 1/2	118 1/2
Public Service of New Jersey	68 1/2	69 1/2	68 1/2	69 1/2
Radio Corporation	43	44	43	44
Remington Rand	91 1/2	92 1/2	91 1/2	92 1/2
Sears Roebuck	49 1/2	50 1/2	49 1/2	50 1/2
Simmons Bed	26 1/2	27 1/2	26 1/2	27 1/2
Standard Oil of New Jersey	127 1/2	128 1/2	127 1/2	128 1/2
Standard Oil of New York	78 1/2	79 1/2	78 1/2	79 1/2
Southern Pacific	124	125	124	125
Studebaker	40 1/2	41 1/2	40 1/2	41 1/2
Union Pacific	22 1/2	23 1/2	22 1/2	23 1/2
United Gas Improvement	47 1/2	48 1/2	47 1/2	48 1/2
U. S. Industrial Alcohol	92 1/2	93 1/2	92 1/2	93 1/2
U. S. Steel	192 1/2	193 1/2	192 1/2	193 1/2
Westinghouse	195 1/2	196 1/2	195 1/2	196 1/2
Woolworth	9 1/2	10 1/2	9 1/2	10 1/2

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Beaulieu & DUNCAN, 220, rue Notre-Dame ouest				
A. D. O.	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 1/2
Brit. Am. Oil	38	39	38	39
Dan. Dredge	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/2
Dit. Seagram	1 1/2	1 3/4	1 1/2	1 3/4
Home Oil	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2
Imperial Oil	27 1/2	28 1/2	27 1/2	28 1/2
Imperial Tobacco	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
Inter. Petroleum	22 1/2	23 1/2	22 1/2	23 1/2
Lake Shore	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2
Mitchell Robert	28	29	28	29
Wainwell	4 1/4	4 1/2	4 1/4	4 1/2
Walk Gooderham	13	14	13	14
UTILITIES PUR				
Beauharnois Pow	15	16	15	16
Int. Util. A.	30	31	30	31
Int. Util. B.	18	19	18	19
MINES				
Abana	72	73	72	73
Amulet	1 1/2	1 3/4	1 1/2	1 3/4
Big Missouri	50	51	50	51
Montreal Royn	1 1/2	1 3/4	1 1/2	1 3/4
Nonanda	34 1/2	35 1/2	34 1/2	35 1/2
Premier Gold	1 1/2	1 3/4	1 1/2	1 3/4
Sisco	39	40	39	40
Victor Hughes	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4
Vipond	96 1/2	97 1/2	96 1/2	97 1/2
Wright Hargraves	1 1/2	1 3/4	1 1/2	1 3/4
Sherritt Gordon	2 1/2	2 3/4	2 1/2	2 3/4

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.	
Le premier indique le pair, le second le cours du jour.	

Cours moyens le 23 avril 1930	Montréal
Angleterre, 1 ster.	\$4.86-2-3
France, franc	0.392-0.393
Belgique, belga	1.390-1.399
Italie, lire	0.0527-0.0528
Suisse, franc	1.930-1.940
Hollande, florin	0.4020-0.4023
Espagne, peseta	1.930-1.250
Suède, couronne	2.680-2.689
Norvège, couronne	2.680-2.678
Danemark, couron.	2.680-2.678
Bésil, milreis	3.200-1.180
Etats-Unis, dollar	1.32 p.c. prime
Allemagne, r. marks	2.380-2.387 1/2

Dividendes déclarés

Banque Canadienne de Commerce, 3 pour cent pour le trimestre finissant le 31 mai, payable le 2 juin aux actionnaires inscrits le 30 avril; le dividende sur les actions payables par versements est soumis aux ajustements prévus à l'avis de répartition.	
McIntyre-Porcupine Mines, 5% payable le 2 juin aux actionnaires inscrits le 1er mai.	
Lake of the Woods Milling Co., 80 cents par action ordinaire et 1% par action privilégiée, tous deux payables le 2 juin aux actionnaires inscrits le 17 mai.	

L'industrie

manufacturière

L'Office fédéral de la statistique fixe à 10.05 p. 100 l'augmentation de la production manufacturière en 1928 sur l'exercice précédent. De \$3,425,498,000, le chiffre aurait passé à \$3,769,847,000. Le relevé officiel donne d'abondantes précisions. Nous nous contenterons de citer quelques chiffres:

	1928	1929
Coût de première matière	\$1,950,804,330	
Fabrication	1,819,043,025	
Valeurs des produits ouverts	\$3,769,847,364	
Nombre d'établissements	23,370	
Capital engagé	\$4,780,256,000	
Nombre d'ouvriers	566,780	
Budget des salaires	\$ 580,595,000	
Moyenne des salaires	\$ 1,024	
Autres employés	\$ 124,243	
Salaires moyen	\$ 174,771,000	
	1,915	

Si la production s'est accrue, les capitaux sont également plus élevés qu'en 1927, année du dernier recensement. On estime l'augmentation à 10.20 p. 100.

La production se répartit ainsi entre les diverses provinces (000 omis), pour 1927 et 1928:

	1927	1928
Île-du-P.-Edouard	\$ 4,463	\$ 4,445
Nouvelle-Écosse	74,458	84,948
Québec-Branswick	72,666	67,410
Ontario	990,582	1,073,182
Manitoba	1,758,004	1,949,724
Saskatchewan	149,000	159,435
Alberta	52,180	59,123
Col. angl. et Youkon	84,987	100,743
	246,034	270,851
Total pour le Canada	\$3,425,498	\$3,769,844

Cette statistique indique la prépondérance des provinces orientales dans le domaine industriel. A eux seuls, Québec et Ontario fournissent les quatre cinquièmes du total. Ce sont des pourcentages énormes, qui expliquent la richesse de ces provinces, en même temps que l'attitude prise par chacune d'elles en matières douanières, explique l'Economiste Canadien. L'Ontario, qui vit de l'industrie, tend à un régime de plus en plus protectionniste. De son côté, le Québec forme l'aile protectionniste du parti libéral. Ses députés tiennent en échec les influences libre-échangistes de la Prairie. C'est de l'équilibre entre ces formes divergentes que résulte notre politique douanière actuelle.

Les perspectives pour le foins

Londres. — Malgré le manque de statistiques officielles récentes, il est admis que de grosses quantités de foins canadiens ont continué d'arriver ici régulièrement à des prix qui ont été satisfaisants pour tous les intéressés. A l'heure actuelle, l'alimentation d'hiver a réduit les stocks en main et la succession de trois mauvaises récoltes a épuisé les quantités accumulées dans les conditions ordinaires. Il semble donc assez certain que les cultivateurs de plusieurs districts devront acheter d'autre foins importé jusqu'à l'arrivée de la nouvelle récolte domestique.

Pour cette raison, des importateurs et des distributeurs responsables considèrent que des arrivages réguliers de foins canadiens continueront probablement durant les quelques prochains mois tout au moins, avec la probabilité que les prix tendent à baisser légèrement à mesure que l'été approchera, et que cette baisse devienne prononcée si les estimations de la nouvelle récolte du Royaume-Uni sont franchement favorables. Des demandes établissent que les prix courants d'un mélange de mil et de trèfle varient entre £5 et £5.5s. la tonne (2,240 livres) c.a.f. Londres.

A NEW-YORK

New-York. — Avec l'emploi de plus en plus général des camions automobiles et l'exclusion des chevaux sauf pour certains services de livraison locaux, la consommation du foins sur le marché de New-York a baissé fortement. Il passait par la Bourse du Foins il y a quelques années une moyenne de 40 à 50 wagons par jour, mais cette quantité est maintenant de 4 à 5. Avec le fléchissement des affaires, le marché est devenu très susceptible au surapprovisionnement et quand il est possible de vendre un wagon de mil No 1 à \$26 la tonne, le commerce ne peut en absorber deux ou trois de cette variété à la fois, de sorte que le produit doit être classé plus bas pour se conformer à la situation résultant de la concurrence et du faible volume.

Un bon nombre des négociants d'ancien établissement se montrent éssimés au sujet du commerce du foins en général et de la possibilité pour les exportateurs canadiens de continuer à expédier profitablement sur ce marché. Quoique le prix ait été maintenu et qu'il apparaisse comme avantageux, les producteurs locaux surveillent étroitement le marché et tirent vite parti de toute insuffisance temporaire d'approvisionnement, de sorte que le foins canadien, une fois rendu ici, peut valoir beaucoup plus cher que le jour de son expédition. Le marché de New-York réclame un foins de mil ou une bonne qualité de foins mélangé, et paie généralement une prime pour les grosses balles. Le taux douanier actuel est de \$4 la tonne longue de 2,240 livres, mais dans le tarif présentement en tre les mains du Sénat il est proposé de le majorer à \$5 la tonne.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
400 Abitibi	38 1/2	—	—	—	—
10 Abitibi préf. nouv.	85 1/2	—	—	—	—
25 Asbestos Corp.	2 1/2	—	—	—	—
190 Bell Telephone	154 1/2	154 1/2	154	154	154
30275 Brazilian	53 1/4	54 1/4	53	54	54
50 B.C. Power "B"	22 1/2	—	—	—	—
50 Brompton	28	—	—	—	—
150 Can. Car	27 1/2	—	—	—	—
20 Can. Car préf.	30	—	—	—	—
50 Canada Cement	18 1/4	—	—	—	—
45 Cockshut Plow	20	—	—	—	—
200 Can. Ind. Alcohol	8 1/2	—	—	—	—
455 Can. Pow. and Pap.	16 1/2	—	—	—	—
20 Can. Steamship préf.	73	—	—	—	—
540 Chs Gurd	37 1/2	38	37 1/2	38	38
30 Con. Smelting	2 1/2	—	—	—	—
300 Dom. Bridge	71	—	—	—	—
535 Famous Players	57	—	—	—	—
35 Hamilton Bridge	31 3/4	—	—	—	—
6525 Int. Nickel	38 3/4	38 3/4	38 3/4	38 3/4	38 3/4
100 McGill Frontenac	25	—	—	—	—
5000 Mont. Power	158	159	153	154	154
125 Nat. Breweries	31 1/2	31 3/4	31 1/2	31 3/4	31 3/4
530 Power Corp.	88	89 1/4	88	89	89
25 Quebec Power	67 1/2	—	—	—	—
330 Shawinigan	80	—	—	—	—
5 St. Maur. V.C. préf.	85	—	—	—	—
100 Steel of Canada	47 1/2	—	—	—	—
16 Tooke Bros.	80	—	—	—	—
BANQUES					
13 Canadienne	174	—	—	—	—
24 Montréal	315	—	—	—	—
22 N.-Ecosse	325	—	—	—	—
27 Royale	304 1/2	304 1/2	303	304	304

LA VIE SPORTIVE

MONTREAL A SUBI UN AUTRE ECHEC

Baltimore, 23 — Le club Montréal a essuyé une autre défaite hier après-midi aux mains des Orioles alors que ces derniers ont remporté les honneurs de la victoire par un résultat de 6 à 5.

Bill Urbanski fut l'étoile des Montréalais, frappant un coup de circuit dans le centre avec deux hommes sur les buts et égalisa le résultat pour la première, dans la troisième manche, et égalisa de les chances à la quatrième reprise avec un deux-but qui permit à Haines de rejoindre le marbre; mais Bill seul contre les Orioles ne pouvait amener la victoire, il lui eût fallu un peu d'aide de ses coéquipiers, surtout dans les huitième et neuvième manches.

Résultat détaillé:

	ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Gaudette, cg	5	0	2	2	0	0
Gautreau, 2b	2	1	1	0	4	0
Haines, cf	4	0	0	2	0	0
Gulley, cd	5	2	2	6	2	0
Urbanski, ac	5	0	0	0	1	1
Radwan, 3b	5	0	0	0	1	1
Henry, 1b	3	0	2	9	0	1
Niebergall, r	2	0	1	6	1	0
Claslet, 1	3	0	0	0	1	0
Bucklew, 1	0	0	0	0	1	0
x-Conley	1	0	0	0	0	0
y-Williams	1	0	0	0	0	0
Totaux	35	5	9	24	10	2

x-A frappé pour Claslet à la 8e.
y-A frappé pour Henry à la 5ème.

BLATIMORE

	ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Stewart, 2b	4	0	0	2	3	0
Gill, cd	4	0	0	1	0	0
McGowan, cc	4	0	0	0	0	0
Sollers, cg	4	2	2	1	0	0
Hauser, 1b	3	2	1	8	1	0
Moers, 2b	2	1	1	1	1	1
Sand, ac	3	0	2	8	4	0
Danning, r	4	0	1	9	0	0
Richmond, 1	2	0	0	0	0	0
Hollingsworth	0	0	0	0	0	0
Hearn, 1	1	0	0	0	1	0
x-Strover	1	1	1	0	0	0
Totaux	32	6	8	27	12	1

x-Frappa pour Hollingsworth à la 6ème.

Résultat par manche:

Montréal 003020000—5
Baltimore 03101100x—6

SOMMAIRE

Points produits par Sand 2, Danning, Urbanski 4, Hauser, Henry, Sollers. Coups de deux buts: Danning, Urbanski, Gaudette. Coups de circuit: Urbanski, Hauser et Sollers. Buts volés: Moers. Sacrifices: Gautreau, Stewart et Gill. Double jeu: Stewart à Sand à Hauser. Laissa sur les buts: Baltimore 10, Montréal 11. Buts sur balles, de Richmond 4, de Claslet 6, de Hollingsworth 1, de Henry 1. Retirés au bâton, par Claslet 5, par Richmond 6, par Hollingsworth 1, par Hearn 2. Coups réussis sur Richmond 8, en 4 manches 2-3; sur Hollingsworth 1, en 1-3 de manche; sur Hearn 0, en 3 manches; sur Claslet 8, en 7 manches; sur Bucklew, 0 en 1 manche. Mauvais lancer: Claslet. Lancer gagnant, Hollingsworth; lanceur perdant, Claslet. Arbitres: Parker, Erwin et Chill. Temps de la partie, 2 heures 10.

AUTRES JOUTES

Buffalo 50010000—7 10 0
Jersey City 00105000—6 13 3
Batteries: Bonnelly, Parks, Mangum et Susce, Grube; Allen, Doyle, Miller, Oliver, Hoppins et Glenn, Daly.
Toronto 004001000—5 10 0
Newark 000000000—0 8 2
Gibson et Phillips, Harnin, Peery, Fallentin et Munn.
Rochester 21003700—13 15 2
Reading 003011020—7 13 3
Batteries: Derringer et Hinkle; Levenson, Roberts, Woolfork et Grace.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Baltimore
Toronto à Newark
Rochester à Reading
Buffalo à Jersey City

LIGUE AMERICAINE

Détroit à Saint-Louis
Chicago à Cleveland
Boston à Washington
Philadelphie à New-York

LIGUE NATIONALE

New-York à Boston
Brooklyn à Philadelphie
Cincinnati à Pittsburgh
Saint-Louis à Chicago

Un changement au programme

Le promoteur Delisle a appris que Riley, qui devait se battre contre Johnny Rousseau, se soit retiré, car il a déjà obtenu une victoire contre Johnny Rousseau alors qu'à Québec l'automne dernier l'irlandais réussissait à mettre le Canadien hors de combat. Depuis qu'il est établi à New-York Tracey a livré huit combats sans essuyer une seule défaite.

Tracey demeure à New-York depuis un an et il a déjà obtenu une victoire contre Johnny Rousseau.

Le programme est fort intéressant et comprend toute une série d'attractions qui ne manqueront pas d'amuser les spectateurs. Le public assistera à l'exécution de performances qui présentent une réelle valeur athlétique. La note gaie n'a pas été négligée, et des exercices de fantaisie qui plaisent toujours, sont également au programme. Déjà un grand nombre de billets sont vendus et les amateurs feront bien de ne pas arriver trop tard afin de ne pas être déçus.

Le programme est établi de la façon suivante:

1ère course, 25 vgs, jeunes filles.

SEPT COMBATS A L'AFFICHE POUR CE SOIR

C'est ce soir qu'a lieu au théâtre Gayety, rue Sainte-Catherine, entre Clarke et St-Urbain, la grande séance de boxe du promoteur Rosario Delisle. Quarante rondes de boxe, représentant six assauts de six rondes et un de quatre, qui serviront de préliminaire, composent un des meilleurs programmes pugilistiques de la présente saison. La vente des billets, très forte depuis deux jours, laisse augurer d'une assistance-record, et ceux qui n'ont pas encore retenu leurs billets peuvent le faire en téléphonant au théâtre même, PLateau 1882, ou chez le promoteur, CLairval 3444.

Le programme sera ainsi réparti:

4 rondes—O. Pelchat contre Henri Legros.

6 rondes—Nels. Ferguson contre Ned Lafontaine.

6 rondes—Edm. Ouellette contre Bobby Griffith.

6 rondes—Harry Hill contre Timmy Butts.

6 rondes—Harry Leibovitz contre Yg. Guilbault.

6 rondes—Arthur Roger contre Tommy Lorenzo, Albany, N.Y.

6 rondes—Johnny Rousseau contre "Red" Riley, New-York.

C'est sûrement un programme prétentieux et il faut reconnaître la sagacité du promoteur McKimie, qui a su agencer autant de bons combats et les présenter le même soir, sur une même carte. Il avait carte blanche du promoteur Delisle, et il a évolué avec la compétence qu'on lui reconnaît. Les amateurs du pugilat verront donc des assauts pleins d'action et de vie, car tous ces combats présentent le cachet de l'exhibition émotionnante et vigoureuse. Les rencontres Rousseau-Riley, Roger-Lorenzo, Hill-Butts, Ferguson-Lafontaine pourraient figurer dans n'importe quel cadre d'une séance au Forum, et c'est un régal que l'on offre aux adeptes du "manly art" pour des prix variant de cinquante-cinq sous à un dollar et soixante-cinq sous. On passera donc une fort agréable soirée, ce soir, au Gayety, dont le plan incliné donnera à chacun une superbe occasion de voir tous les combattants dans leurs moindres mouvements.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi, dans les ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 311 000 011—7 11 0
New-York 222 000 000—6 9 1

Grove, Liebhardt, Mahon, Walberg et Cochrane; Sherrid, Pipgras et Hargrave.

Boston 012 000 000 000—3 8 2
Washington 000 200 010 001—4 10 0

Ruffing et Heving; Burke, Liska, Marberry et Ruel.

Chicago 200 001 010—4 11 1
Cleveland 000 000 300—3 8 1

Thomas et Riddle, Autry; Ferrell, Hudlin et I. Sewell.

Détroit 020 000 002 000—4 10 6
St-Louis 100 120 000 001—5 11 2

Sorrell, Page, Wyatt et Hayworth; Hargrave; Gray, Stewart et Ferrell.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn 002 010 020—5 11 1
Philadelphie 300 000 021—6 13 1

Elliott, Morrison et Pichinch; Sweetland et Davis, McCurdy.

St-Louis 001 032 011—8 13 1
Chicago 000 000 300—3 5 1

Hallahan et J. Wilson; Malone, Bush, Shealey et Hartnet, J. Taylor.

New-York à Boston, remise, pluie.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. P.C.

Baltimore 5 0 1000

Buffalo 3 1 750

Rochester 3 2 600

Toronto 3 2 500

Newark 2 2 250

MONTREAL 1 3 200

Reading 1 4 200

Jersey City 0 4 000

LIGUE AMERICAINE

G. P. P.C.

Philadelphie 4 1 800

Chicago 3 1 750

Washington 5 0 000

Cleveland 3 3 500

Boston 3 4 429

Détroit 3 4 429

St-Louis 2 3 400

New-York 0 5 000

LIGUE NATIONALE

G. P. P.C.

New-York 4 0 100

Pittsburgh 5 1 833

Boston 2 2 500

Chicago 4 4 500

St-Louis 3 4 429

Philadelphie 2 3 400

Cincinnati 2 5 286

Brooklyn 1 4 200

Gala de natation à la Palestre

Jeudi soir, à 8h. 30, aura lieu le Gala de Natation à la piscine du National.

Le programme est fort intéressant et comprend toute une série d'attractions qui ne manqueront pas d'amuser les spectateurs. Le public assistera à l'exécution de performances qui présentent une réelle valeur athlétique.

La note gaie n'a pas été négligée, et des exercices de fantaisie qui plaisent toujours, sont également au programme. Déjà un grand nombre de billets sont vendus et les amateurs feront bien de ne pas arriver trop tard afin de ne pas être déçus.

Le programme est établi de la façon suivante:

1ère course, 25 vgs, jeunes filles.

2e course, 50 vgs, jeunes filles.

3e course, 25 vgs, garçons.

4e course, 100 vgs, garçons.

5e: exhibition de plongeurs.

6e: Course à la chandelle.

7e: Course à relais, C.P.R. vs National.

8e: Exhibition nage de fantaisie.

9e: Exhibition nage en-dessous de l'eau.

10e: Course à relais mixtes.

11e: Concours du cheval fringant.

12e: Partie de polo.

LA COURSE DE SIX JOURS SE CONTINUE

A minuit hier soir trois équipes étaient en tête dans la course de 6 jours au Forum. Van Kempen-Lapporte, Benazzetto-Bello, et Taylor-Bartell avaient parcouru à ce moment 874 milles et 3 tours. Les porte-couleurs du Canadien conservent cependant la tête à la suite du nombre de points qu'ils ont enregistré dans les "Sprints".

Le classement était comme suit:

1—Van empen-Lapporte, 874 milles 3 tours, 62 points.

2—Benazzetto-Bello, 874 milles 3 tours, 54 points.

3—Taylor-Bartell, 874 milles 3 tours, 54 points.

UN TOUR EN ARRIERE

4—Boogmans-Matton, 17 points.

5—Crosley-Fielding, 109 points.

6—Peden-Elder, 79 points.

7—Baggio-Fitz, 37 points.

8—Decker-Blondel, 35 points.

TROIS TOURS EN ARRIERE

9—Gastman-Costello, 50 points.

CINQ TOURS EN ARRIERE

10—Bertrand-Guyot, 98 points.

SIX TOURS EN ARRIERE

11—Merkle-Bernhardt, 23 points.

Durant les "sprints" de 9.00 heures il se produisit un accident qui cependant n'eut rien de grave. Fielding et Peden vinrent en collision et Torchy Peden resta étourdi sur le plancher. Il fut cependant ramené et put se rendre à son lit; quelques instants plus tard il retourna sur la piste et l'on continua les "sprints" qui avaient été suspendus à cause de cet accident.

Coups de circuit

Ceux qui ont frappé pour le circuit hier:

LIGUE INTERNATIONALE

Urbanski, Montréal. 1

Hauser, Baltimore. 1

Sollers, Baltimore. 1

Gibson, Toronto. 1

LIGUE NATIONALE

Klein, Philadelphie. 1

Friberg, Philadelphie. 1

Bissonnette, Brooklyn. 1

Wilson, Chicago. 1

LIGUE AMERICAINE

Gherig, New-York. 1

Miller, Philadelphie. 1

Ligue Nationale. 27

Ligue Américaine. 17

Grand total. 44

LES MENEURS

Simmons, Philadelphie (A). . . 3

Cronin, Washington (A). . . . 2

Gherig, New-York (A). 2

Wilson, Chicago (N). 2

Klein, Philadelphie (N). . . . 2

Jackson, New-York (N). . . . 2

Comorosky, Pittsburgh (N). . . 2

Allen, Cincinnati (N). 2

Bissonnette, Brooklyn (N). . . 2

Club Boléro

Les membres et amis du club de tennis Boléro apprendront avec plaisir que la direction du club a nommé M. Edouard Palement comme gérant pour la saison 1930. La réputation d'organisateur et d'administrateur reconnue à M. Palement n'est plus à faire et le club Boléro avec lui à sa tête est certain de revivre une autre saison aussi fructueuse que celle de 1929 où il a remporté le championnat de la ligue Maisonneuve.

Si la température le permet, le court ouvrira dimanche prochain, le 27. Les amateurs pourront s'en donner à cœur-joie sur un terrain de première classe digne de rivaliser avec les meilleurs de Montréal. Nous prions tous nos anciens membres qui veulent avoir leur place pour une autre saison de bien vouloir se rapporter le plus tôt possible au gérant Edouard Palement, 2527, rue Letourneau, CLairval 4344.

L'ASSOCIATION AMERICAINE

Les parties d'hier:

Milwaukee. 0 4 2

Indianapolis. 2 9 2

Robertson et Young; Cvenegros et Crouse.

Minneapolis. 7 11 2

Columbus. 5 5 2

Benton, McCullough, Brillheart et Pelvog; Doyle, Maxton et Dixon.

Kansas City à Louisville, remise, pluie.

St-Paul à Toledo, remise, pluie.

4e course, 100 vgs, garçons.

5e: exhibition de plongeurs.

6e: Course à la chandelle.

7e: Course à relais, C.P.R. vs National.

8e: Exhibition nage de fantaisie.

9e: Exhibition nage en-dessous de l'eau.

10e: Course à relais mixtes.

11e: Concours du cheval fringant.

12e: Partie de polo.

UN TOUR EN ARRIERE

4—Boogmans-Matton, 17 points.

5—Crosley-Fielding, 109 points.

6—Peden-Elder, 79 points.

7—Baggio-Fitz, 37 points.

8—Decker-Blondel, 35 points.

TROIS TOURS EN ARRIERE

9—Gastman-Costello, 50 points.

CINQ TOURS EN ARRIERE

10—Bertrand-Guyot, 98 points.

SIX TOURS EN ARRIERE

11—Merkle-Bernhardt, 23 points.

Durant les "sprints" de 9.00 heures il se produisit un accident qui cependant n'eut rien de grave. Fielding et Peden vinrent en collision et Torchy Peden resta étourdi sur le plancher. Il fut cependant ramené et put se rendre à son lit; quelques instants plus tard il retourna sur la piste et

La Banque internationale

M. PIERRE QUESNAY EN EST LE GERANT GENERAL ET M. G. W. MCCARRAH, LE PRESIDENT

Bâle, 23. (S.P.A.) — M. Pierre Quesnay, l'expert financier français bien connu, a été élu hier général de la Banque des républicains internationaux, et M. G. W. McCarrah, des Etats-Unis, en a été élu président.

Pour le choix de M. Quesnay, il n'y eut qu'un vote dissident, celui du Dr Hans Luther, de la Reichsbank, qui déclara que la délégation allemande s'opposait en principe à la nomination d'un Français à la gerance générale de la Banque, ajoutant que cette opposition ne visait nullement M. Quesnay personnellement.

L'établissement de la Banque internationale est considéré comme l'étape finale et décisive de la liquidation des problèmes financiers résultant de la grande guerre, par l'application du plan Young. Et l'on dit ici qu'après la réunion d'hier, la question des réparations de guerre est sortie du statut politique toujours plein de dangers, et est entrée réellement dans le domaine financier et économique, sur une base d'affaires.

On croit de même ici que la Banque est prête à commencer ses opérations immédiatement; sir Chs Addis, un des délégués britanniques, a présenté un rapport montrant le travail d'organisation accompli à date, et faisant voir qu'il ne reste plus que quelques détails à régler. Ce rapport a été adopté unanimement.

Hier soir les délégués étaient les hôtes de la ville de Bâle, d'un dîner présidé par le Dr Brenner, président du conseil exécutif du canton de Bâle. M. Brenner a annoncé que des médailles spéciales seront frappées pour commémorer l'événement, et seront distribuées à tous les délégués.

Les directeurs ont tenu leur première réunion dans l'ancienne salle de bal du vieux hôtel Savoie et Univers, qui servira de résidence à la Banque pendant deux ans, jusqu'à ce que soit prêt le palais historique vieux de 150 ans qu'on aménage pour elle.

Le fait que l'Italie et la Grande-Bretagne n'ont pas encore ratifié le plan Young, laisse indéfinie la date à laquelle la Banque ouvrira ses portes, mais on s'attend à ce que ce soit au commencement de mai.

La principale fonction de la Banque sera de recevoir et distribuer les paiements de réparations effectués par l'Allemagne pour les dommages causés par les armées allemandes pendant la guerre. Elle lancera aussi un emprunt de \$300,000,000, \$100,000,000 pour l'Allemagne pour faire face à des besoins d'ordre interne, et \$200,000,000 qui seront distribués entre les créanciers des réparations, la France recevant \$165,000,000 du total.

Les directeurs ont décidé hier de mettre en vente des actions de la Banque en Suisse, en France et en Hollande. La Reichsbank a pris le lot entier de 16,000 actions dévolues à l'Allemagne. Les Etats-Unis et le Japon ont entrepris de faire souscrire leurs lots respectifs de 16,000 actions par des banques privées de New-York et de Tokio, ces banques devant garder ces actions sans les offrir en vente au public. D'autre part, les banques nationales de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Belgique, mettront en vente publique tout ou partie des 16,000 actions attribuées à chacune.

Deux rapports scolaires

La commission pédagogique a étudié, hier, à huis-clos, un rapport du visiteur général des écoles, M. l'abbé J.-O. Maurice, et un rapport du directeur général des études, M. J. M. Manning. L'étude de ces rapports ayant pris plus de temps qu'on ne l'avait prévu, l'expédition des affaires ordinaires a été ajournée.

Un tronc d'arbre lui mutila la jambe

Ottawa, Ont., 23 (S.P.C.) — François-Xavier Goulet, 40 ans, bûcheron de Montréal, a été transporté ici hier avec une jambe affreusement mutilée. Il travaillait dans les bois du côté de Notre-Dame du Laus, sur la Lièvre, lorsqu'en abattant un arbre il ne put se sauver à temps. Le tronc lui tomba sur une jambe. Ses compagnons se portèrent à son secours, il avait la jambe complètement écrasée.

Il fallut le transporter à Notre-Dame du Laus sur un brancard improvisé, par des routes impossibles. Là le Dr DeCotret ordonna son transport immédiat à l'hôpital d'Ottawa. On coula le malheureux sur un matelas jeté dans un camion. Par des chemins impossibles, on se rendit jusqu'à Buckingham. De là, la route est meilleure pour la capitale. Le malade est arrivé hier après-midi. Les médecins devront lui amputer la jambe. L'accident s'est produit lundi vers trois heures de l'après-midi.

Mort de S. G. Monseigneur Gaumont

Rome, 23. — Mgr Gaumont, Frère Mineur Capucin, évêque d'Amère, aux Indes anglaises, vient de mourir, à l'âge de 58 ans, après quarante ans de vie religieuse.

Né à Tours, le 10 décembre 1871, il était entré fort jeune dans l'Ordre des Capucins, et avait été nommé, à l'âge de 31 ans, préfet apostolique de Belpoutana. En 1913, cette préfecture apostolique fut érigée en évêché, et Mgr Gaumont en devint le premier évêque.

Causerie du R. P. Bellouard

AU DEJEUNER DE LA LIGUE DE SECURITE, HIER MIDI — REMERCIEMENTS DE M. L.-A. TASCHEREAU

Le R. P. Bellouard, O.P., prédicateur de la station quadragesimale à l'église Notre-Dame, a prononcé une fort intéressante conférence hier midi, au déjeuner hebdomadaire de la Ligue de Sécurité Publique à l'hôtel Mont-Royal. Le distingué prédicateur était l'invité d'honneur des officiers de la Ligue. M. E.-J. L'Espérance présidait. On remarquait à la table d'honneur MM. L.-A. Taschereau, premier ministre, H.-H. Melanson, du C.N.R., Roul Groulx, Edouard Carteron, consul de France, Paul Seurot, Alfred Ledue, Victor Marchand et les RR. PP. Cayer et Lamarche, O.P.

Après avoir rappelé qu'il y a de par le monde deux classes de gens, ceux qui sont d'une sérénité à toute épreuve en face des accidents et des misères de la vie et ceux qui tentent non plus de guérir mais de prévenir. C'est à cette dernière classe qu'appartiennent les membres de la Ligue de Sécurité.

Le conférencier a prouvé ensuite par de nombreux exemples qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Il a montré ensuite que dans le domaine religieux, le principe de prévention est aussi le meilleur.

"Il ne faudrait pas, a-t-il dit, laisser les accidents se produire pour avoir l'occasion d'exercer sa charité chrétienne. Il y aura toujours assez de ces occasions sans qu'on les recherche. Il est vrai qu'il est bien moins glorieux de prévenir les accidents que de secourir les accidentés. Les journaux ne parlent pas des accidents qui ne sont pas arrivés alors qu'ils consacrent des colonnes à raconter des sauvetages étonnants, des dévouements sublimes, des actes de charité remarquables. Vous n'aurez pas même la reconnaissance de ceux que vous aurez sauvés d'accidents certains par la prévention. Ils ne vous en sauront aucun gré car souvent ils ne se rendront pas compte de ce que vous aurez fait pour eux."

"N'en travaillez pas moins à votre noble tâche car elle est d'autant plus belle qu'elle est humble et qu'elle fait le bien sans le faire voir..."

Le premier ministre a remercié le conférencier. Il s'est demandé ce qu'il y avait de plus admirable dans le R. P. Bellouard: du prêtre, du prédicateur ou du soldat. Il a rappelé que l'éminent Dominicain avait été blessé sur les champs de bataille durant les derniers jours de la guerre mais que ce n'était ni la tête ni le cœur. Après avoir vu à la sécurité des âmes, il s'occupe de celle des corps.

M. Taschereau a invité le prédicateur à se rendre à Québec, berceau de la Nouvelle-France, où on lui ménage un chaleureux accueil.

LES OEUVRES DE SANTE

L'OPINION DE M. PERRON SUR LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Nous sommes ce matin allés solliciter une interview de M. Perron, ministre de l'Agriculture, au sujet de la campagne de souscription de la Fédération des Œuvres sociales de Santé.

"Dites bien à vos lecteurs, nous déclara M. Perron, que j'approuve de tout cœur l'appel que la Fédération des Œuvres sociales de Santé adresse actuellement à notre population pour le bénéfice des œuvres qui la constituent. L'un des points faibles de nos œuvres de charité laïques dans le passé a toujours été le manque de ressources suffisantes pour conduire à bonne fin le travail charitable que leurs dirigeants leur assignaient. Il semblait que notre population ne s'intéressât pas à ces œuvres, sans aucun doute, parce que celles-ci ne savent pas lui faire connaître suffisamment le travail qu'elles accomplissent et leurs besoins. C'est un reproche que l'on ne peut pas faire à la Fédération des Œuvres sociales de Santé. Avec beaucoup d'énergie, de franchise et de clarté, elle a exposé publiquement ses besoins et le secours qu'elle attend de nos concitoyens charitables. Elle a fait son devoir, c'est à notre population qu'il appartient maintenant de faire le sien."

"Les cinq œuvres groupées dans la Fédération me paraissent toutes très méritantes et dignes d'être aidées. J'en connais particulièrement deux qui ont toute mon admiration: le groupe des Colonies de Vacances des grèves auquel j'ai été heureux de pouvoir rendre service alors que j'étais ministre de la voirie, et l'Assistance Maternelle. Cette dernière œuvre, je le dis sans vouloir dénigrer les autres, m'est tout particulièrement sympathique. Ses membres accomplissent parmi nous une œuvre nationale d'importance égale à celle du plus utile de nos hommes publics. J'invite donc nos compatriotes à souscrire le plus libéralement qu'ils le pourront au cours de la présente campagne de souscription de la Fédération des Œuvres sociales de Santé."

L'aéroplane du prince de Galles s'abat près de Khartoum

Le Caire, Egypte, 23 (S.P.A.) — L'aéroplane qui avait servi au prince de Galles pour se rendre de Khartoum ici la semaine dernière, s'est abattu ce matin à l'aérodrome d'Héliopolis peu après être parti pour son voyage de retour à Khartoum. Tous les occupants ont perdu la vie.

LA NAVIGATION

LE CHENAL ENTRE LE LAC ONTARIO ET PRESCOTT

Ottawa, 23. (S.P.C.) — Si le nouveau canal profond du lac Ontario à Prescott doit être inauguré le 1er juillet, en même temps que le nouveau canal Welland, il faudra que le gouvernement canadien se charge d'une partie des travaux que le gouvernement américain devait faire pour l'approfondissement de ce canal. Déjà des négociations ont été entamées à Washington à ce sujet.

En vertu d'une décision de la Commission canado-américaine des eaux limitrophes, le Canada et les Etats-Unis se sont chargés conjointement de l'approfondissement du canal. Le coût total de l'entreprise sera d'environ un million et demi. Le Canada a commencé l'autonomie dernier le creusement de la partie du canal qui se trouve en territoire canadien. Les Etats-Unis n'ont encore rien fait. Il est vrai qu'un bill pour assurer les fonds nécessaires au creusement du côté américain vient d'être soumis au Congrès.

D'après les ingénieurs, il y a peu de battures du côté américain du canal. La plupart des battures se trouvent du côté canadien. Le travail est si avancé du côté canadien que le Canada pourrait maintenant se charger, moyennant remboursement, de la suppression des battures du côté américain.

Lorsque sera terminé son approfondissement, le nouveau canal aura une profondeur maximum de 25 à 27 pieds et une largeur minimum de 450 pieds. Dans les Millelles, il serpente de manière à passer par les eaux territoriales canadiennes, puis par les eaux territoriales américaines.

LES PREMIERS PAQUEBOTS

Les deux premiers paquebots à pénétrer dans le golfe cette année, "Andania", de la compagnie Cunard, et le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, n'arriveront à Montréal que vendredi soir, au lieu d'y arriver jeudi. C'est la brume qui les a retardés à leur arrivée dans le golfe.

LES BOUEES LUMINEUSES

Les conditions atmosphériques de ces jours derniers ont retardé le posage des bouées lumineuses, de sorte que les premiers navires à remonter le fleuve n'ont pu naviguer à l'obscurité. Ce travail achevé néanmoins on pense que les premiers paquebots ne seront pas retardés par l'absence de bouées lumineuses.

LE CANAL LACHINE

Le canal Lachine s'ouvre à la navigation aujourd'hui. Plusieurs navires des Grands lacs attendaient l'ouverture de ce canal pour se rendre à Montréal.

LE CANAL WELLAND

St. Catharines, 23. — Faute d'une quantité suffisante d'eau, une quinzaine de navires se trouvent retardés dans le canal Welland. Cette situation s'explique par le fait que les travaux au canal ne sont pas terminés.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Andania", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Montréal vendredi soir.

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Montréal vendredi soir.

Le "Laurentic", de la compagnie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Montréal samedi.

Le "Montclair", du Pacifique Canadien, parti de Hambourg, arrivera à Montréal samedi.

L'"Athenia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Montréal lundi.

L'"Ascania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal lundi.

Le "Calgarie", de la compagnie White Star, parti de Southampton, arrivera à Montréal lundi.

M. MacDonald remercie les journalistes

Londres, 23. (S.P.A.) — Le premier ministre MacDonald a rencontré pour la dernière fois hier les journalistes qui ont suivi les délibérations de la conférence navale et les a remerciés pour leur contribution au succès des négociations. La presse a fait œuvre vraiment nationale pendant ces longues discussions.

"Tous les espoirs de désarmement que je formais il y a six mois, conclut le premier ministre, sont ressuscités par le traité signé aujourd'hui. Ce n'est pas la fin du volume, mais seulement d'un chapitre. Déjà nous tournons la page pour tenter de nouveaux efforts en faveur du désarmement."

Le quatrième magasin

Stephen Fournier, Limitée, la grande chemiserie de Montréal, ouvrira, le ou vers le 10 mai, son quatrième magasin, dans l'immeuble "University Tower", angle des rues Sainte-Catherine et Université.

Les délégués américains quittent Londres

A bord du Leviathan, 23. (S.P.A.) — Le Leviathan a quitté Southampton la nuit dernière avec les délégués des Etats-Unis à la conférence navale de Londres. La direction des United States Lines avait retardé de 19 heures le départ du Leviathan pour permettre aux délégués de retourner dans leur pays à bord de ce paquebot.

chez Dupuis jeudi

Rues Sainte-Catherine — Saint-André — Demontigny — Saint-Christophe — Plateau 5151

Pour bien entretenir votre jardin et les abords de votre maison

Réseaux
En bambou. Manche très solide. Pour pelouses, etc. SPECIAL .39

Brouettes
En bois franc. Côtés, 8 1/2 pouces de hauteur. Longueur totale: 61 pouces. Roues en acier, 16 pouces. SPECIAL .4.89

Dévidoir
Pour boyaux d'arrosage. Fabrication de bois très solide. SPECIAL .1.19

Binette
Ou gratte de jardin. Lame en acier solide. Manche en bois franc. Chacune .59



Boyaux d'arrosage

Diamètre intérieur 1/2 pouces. Longueur 50 pieds. Complète avec raccords et lance en cuivre s'ajustant à volonté. Au complet .4.95
Le boyau seul .4.29

DUPUIS FRERES — au troisième

VISITEZ
NOTRE MAISON
MODELE
AU QUATRIEME

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.p. et dir. ARMAND DUPUIS, secrétaire

Treillis

Galvanisés, pour poutrelles. Mailles de 3 pouces. En rouleau de 50 verges chacun. Hauteur
18 pouces. 2.10
24 pouces. 2.80
48 pouces. 4.95
60 pouces. 5.95
72 pouces. 6.95

Réseaux

En acier, 12 dents. Manches de bois franc. 14 dents .69

Planches murales

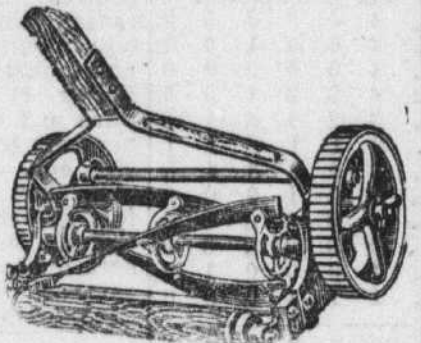
TREIS SOLIDES — 4 pieds x 8 .1.19

4 pieds x 9 .1.29

DUPUIS FRERES — au troisième

Tondeuse de gazon

Modèle à 4 couteaux en acier trempé et durci, s'ajustant automatiquement. Longueur des couteaux 14 pouces. SPECIAL .8.95
MODELE à 3 couteaux de 12 pouces. SPECIAL .7.45



EMMAGASINAGE
DE FOURRURE
MOYENNANT
2 1/2% SUR VOTRE
EVALUATION

DANS L'INDE

LA CAPTURE DES INSURGÉS DE CHITTAGONG — GREVE DE LA FAIM — LA FOULE LANCE DES PIERRES, A MADRAS

Calcutta, 23 (S. P. A.). — Les autorités croyaient hier soir que les insurgés indiens qui ont attaqué l'arsenal de Chittagong samedi étaient environnés de toutes parts et que leur capture était imminente. Quarante soldats des Eastern Frontier Rifles et une troupe des Burma Valley Light Horse ont engagé la lutte avec une bande d'environ trente rebelles hier à quelques milles au nord de Chittagong, mais on n'a rien su du résultat.

Les prisonniers politiques dans la prison centrale d'Alipore, pour parler d'un autre aspect de la situation indienne, entre autres le maire Sen Gupta, de Calcutta, ont commencé la grève de la faim, parce que, disent-ils, ils auraient été assaillis par des fonctionnaires de la prison.

Il y eut des manifestations publiques hier soir dans le nord de Calcutta en dépit des ordres de la police interdisant ces assemblées. La police n'est cependant pas intervenue. On dit que la situation était aussi tendue dans la partie sud de Calcutta.

A Madras, la police a chargé pour disperser une foule qui lançait des pierres contre le poste de la police. La foule s'est ensuite reformée devant un autre poste où elle a recommencé le même jeu.

PLUS CALME

Simla, Inde, 22 (S. P. C.). — Après une semaine d'agitation, la situation est beaucoup plus calme aux Indes si on en juge par les rapports qui arrivent de tous les centres de la campagne de désobéissance civile conduite par Mahatma Gandhi. La prompt mise en vigueur des clauses extraordinaires de l'ordonnance du Bengale, une journée après l'attentat de Chittagong où six policiers ont été tués, a refroidi l'enthousiasme des terroristes du Bengale. La situation s'est aussi beaucoup améliorée à Calcutta, probablement à cause du départ de nombre d'étudiants qui sont maintenant en vacances. Les autorités croient qu'une partie de la population étudiante constituait l'élément le plus remuant lors des désordres publics.

On ne croit pas qu'un attentat comme celui de l'arsenal de Chittagong puisse se répéter après la mise en vigueur de l'ordonnance du Bengale. Les gens de Chittagong ont exprimé aux autorités leur horreur et leur indignation. Dans les milieux bien renseignés, on croit qu'il s'agit d'un soulèvement isolé qui ne se rattache en aucune manière à une campagne concertée.

Polyeucte au collège Bourget

Les élèves de M. Jean Melançon, professeur de diction, interpréteront Polyeucte, pièce dramatique en cinq actes, de Pierre Corneille. La représentation aura lieu dans la salle académique du collège Bourget, le samedi, le 26 avril, à 8 heures p. m. (Communiqué)

Mort de l'abbé Joseph-C. Nadeau

Saint-Basile, Madawaska, 23. — M. l'abbé Joseph-C. Nadeau, ancien curé de Saint-Benoît, décédé à l'âge de 73 ans. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 avril, à l'hôtel-Dieu de Saint-Basile.

Votre gardien de nuit dort-il ?

L'installation d'une pendule de contrôle

NEWMAN

l'oblige à faire ses rondes régulièrement et vous vaut des taux d'assurance moins élevés.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE

Distributeur canadien

Munderloh & Co. Ltd

943, CARRE VICTORIA, MONTREAL

ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX COMMUNAUTES

La Saint-Georges

fête à Rome

Rome, 23 (S. P. A.). — La colonie anglaise a fêté aujourd'hui la Saint-Georges. Les catholiques de la colonie ont assisté à la messe dans plusieurs églises. A Saint-Georges in Velabro, une relique de la bannière et un reliquaire contenant des ossements ont été exposés à la vénération des fidèles. A Saint-Silvestre in Capite, église spécialement affectée aux catholiques de langue anglaise, il y a eu grand-messe solennelle.

Le ministre d'Angleterre près le Saint-Siège a reçu ses compatriotes.

Société d'une messe

M. l'abbé Donat Couvrette, ancien curé de Saint-Benoît, décédé à Saint-Dorothée, le 21 avril courant, était membre de la Société d'une Messe.

Albert VALOIS, chanoine, chancelier.

Mort de l'abbé Joseph-C. Nadeau

Saint-Basile, Madawaska, 23. — M. l'abbé Joseph-C. Nadeau, ancien curé de Saint-Benoît, décédé à l'âge de 73 ans. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 avril, à l'hôtel-Dieu de Saint-Basile.

Très savoureuses Les Viandes Cuites de S. L. CONTANT Ltée

Province de Québec, District de Montréal No D-63891

AVIS LEGAUX

Cour Supérieure
ALBERT BLAIN et JEAN FAUTEUX avocats des cités et districts de Montréal, membres du Barreau de la province de Québec, et ayant payé leur contribution audit Barreau, pratiquant autrefois leur profession ensemble sous les noms et raisons sociales de BLAIN & FAUTEUX. Demandeurs

ARTHUR MASSICOTTE, des cités et districts de Montréal, Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 22 avril 1930. T. DEPATIE, Député-protonotaire.

Vraie Copie Blain & Pinard, Procureurs des demandeurs.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc?

Adressez-vous au "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél.: Harbour 1241).

Souscrivons généreusement aux Œuvres de Santé qui défendent la vitalité de notre race